



BILLOM
Communauté

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

SOMMAIRE

Organisation	2
Conseil communautaire	3
Organisation	5
Ressources humaines	7
Finances et fiscalité	9
Au fil du temps	11

Environnement	12
Milieux aquatiques	13
Transitions	15
Espaces naturels sensibles	17

Culture	20
Saison culturelle	21
Réseau de lecture publique	23
École de musique	25

Enfance jeunesse	28
Les Pitchouns	29
Relais petite enfance	31
Coordination enfance et jeunesse	33

Tourisme patrimoine	36
Pays d'art et d'histoire	37
Tourisme	39

Aménagement développement	42
Habitat	43
Urbanisme	45
Économie	47
Mobilités	49

Équipement sportif	52
Le centre aquatique	53

Social	56
Santé	57
Gens du voyage	59

Communication	60
----------------------	-----------

Annexes	62
----------------	-----------

ORGANISATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

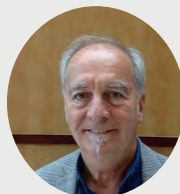


GÉRARD GUILLAUME
président
Maire de Montmorin

A l'issue des élections municipales, l'assemblée a été installée le 15 juillet 2020 à Billom, renouvelée à 55 %.

L'assemblée (titulaires et suppléants) est composée de 38 hommes et 32 femmes (soit 46%).

Le conseil municipal de Mur-sur-Allier a été renouvelé les 08 et 15 décembre 2024. De nouveaux élus ont été installés en janvier 2025.



JEAN-MICHEL CHARLAT
Maire de Billom
1^{er} vice-président
Gens du voyage, social et santé

13 vice- présidents

55 conseillers titulaires

15 conseillers suppléants



NATHALIE SESSA
Maire de St-Dier-d'Auvergne
2^{ème} vice-présidente
Ressources humaines



JÉRÔME PIREYRE
Maire de Neuville
3^{ème} vice-président
Urbanisme



PATRICIA BUSSIÈRE
Maire de Beauregard-l'Évêque
4^{ème} vice-présidente
Culture



DOMINIQUE VAURIS
Maire de St-Julien-de-Coppel
5^{ème} vice-président
Finances et fiscalité



NATHALIE MARIN
Adjointe à Billom
6^{ème} vice-présidente
Petite enfance et jeunesse



JEAN-PIERRE BUCHE
Maire de Pérignat-ès-Allier
7^{ème} vice-président
Mobilités



KARINE JONCOUX
Maire de St-Jean-des-Ollières
8^{ème} vice-présidente
Transition énergétique



BRUNO VALLADIER
Maire de Fayet-le-Château
9^{ème} vice-président
Habitat



MAURICE DESCHAMPS
Maire de Chauriat
10^{ème} vice-président
Communication



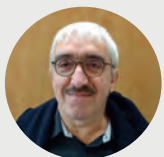
JEAN-JACQUES CAVALIÈRE
Maire de Vertaizon
11^{ème} vice-président
Économie



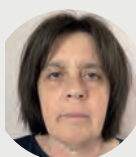
DANIEL SALLES
Maire d'Égliseneuve-près-Billom
12^{ème} vice-président
Environnement



VINCENT MAZIN
Maire de Mur-sur-Allier
13^{ème} vice-président
Tourisme et patrimoine



BRUNO BISSON,
Beauregard-l'Évêque



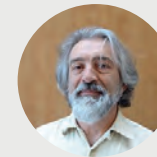
PATRICIA FAFOURNOUX,
Beauregard-l'Évêque



CÉLINE AUGER,
Billom



PIERRICK BELLAT,
Billom



JEAN-PASCAL BLACHE,
Billom



SYLVIE DUCATTEAU,
Billom



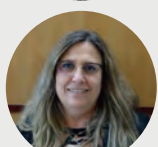
DANIEL DUMAS,
Billom



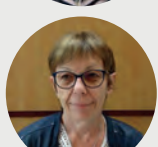
DENIS MAUTRET,
Billom



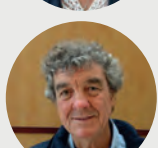
KARELLE TREVIS,
Billom



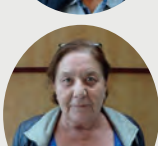
LYDIE GARINO,
Maire de Bongheat



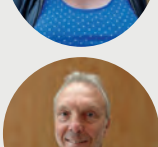
SUZANNE DELARBRE,
Maire de Bouzel



DANIEL RAVOUX,
Bouzel



BERNADETTE DUTHEIL,
Maire de Chas



GUY MAILLARD,
Chauriat



NICOLE NENOT,
Chauriat



NADÈGE TOURNEBIZE,
Egliseneuve-près-Billom



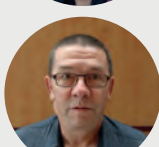
MARIE-FRANÇOISE CHOFFRUT,
Espirat



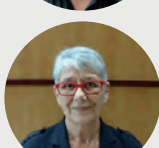
JEAN-MICHEL TRAVERS,
Maire d'Estandeuil



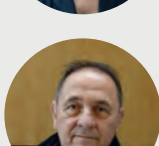
NATHALIE VACHIAS,
Maire de Glaine-Montaigut



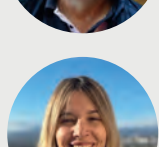
JEAN-CLAUDE BATISSON,
Maire d'Isserteaux



CHRISTIANE TAILLANDIER,
Maire de Mauzun



ERIC PIREYRE,
Montmorin



LESLIE ROMEO,
Mur-sur-Allier



YVES FERRIER,
Mur-sur-Allier

DANIELLE RANCY,
Mur-sur-Allier



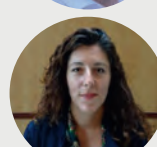
JEAN-MARC LAVIGNE,
Mur-sur-Allier



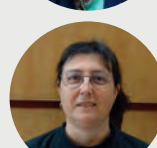
JULIEN MONTAGNÉ,
Mur-sur-Allier



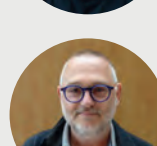
STÉPHANE FALGOUX,
Mur-sur-Allier



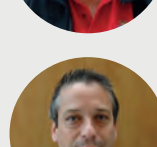
FANNY BLANC,
Pérignat-ès-Allier



VIRGINIE VINATIER,
Pérignat-ès-Allier



JANICK DERRIEN,
Maire de Reignat



EMERIC DECOMBE,
Maire de St-Bonnet-lès-Allier



PATRICK CHAVAROT,
Saint-Julien-de-Coppel



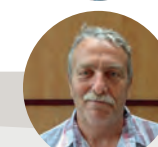
MYRIAM BLANZAT-LERNOULD,
Saint-Julien-de-Coppel



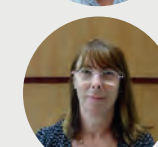
HUBERT CHEMINAT,
Maire de Trézioux



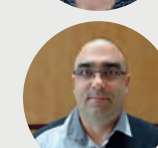
FRANÇOISE BERNARD,
Maire de Vassel



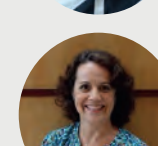
ROBERT BODEVIN,
Vertaizon



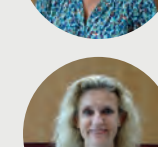
NATHALIE DOS SANTOS,
Vertaizon



CYRIL GONZALEZ,
Vertaizon



AMALIA QUINTON,
Vertaizon



CATHERINE SOU-AH-Y,
Vertaizon

ORGANISATION

Interventions lors des conseils

• **Le 20 octobre** : Fabrice BRETEL, coordonnateur du Contrat Local de Santé Thiers Ambert Billom, a présenté les différentes structures et collectifs mis en place ces dernières années autour de la santé sur le territoire.

Le 15 décembre : intervention du contrôleur général Christophe GLASIAN directeur du SDIS 63 (service départemental d'incendie et secours), du capitaine Alexandre LASVERGNAS (responsable centre de Cournon) et du commandant Julien TOURTET, à propos de la création d'une nouvelle caserne à Billom.

10
réunions du conseil
communautaire

58 %
des élus présents
aux conseils

99
délibérations

11
réunions de
bureau

85 %
des élus présents
aux bureaux

1 conférence des maires

Le 9 février consacrée au Plan Local d'Urbanisme et au projet de révision allégée n°1.

Secrétaires de mairie

2 réunions annuelles des secrétaires généraux et directeurs généraux des services des communes, les 22 mai (20 communes représentées) et 20 novembre (16 communes représentées). Ils se sont réunis au siège communautaire et des informations sur l'activité des services communautaires (Relais Petite Enfance, projet Egalim, Maison du Tourisme du Livradois Forez, Education artistique et culturelle et Enfance Jeunesse...), des interventions de Mme Munoz conseillère aux décideurs locaux de la DGFiP... ont émaillé ces rencontres riches d'échanges.

Intérêt communautaire

Par délibération du 07 avril, le conseil a modifié l'intérêt communautaire afin de prendre en compte l'instauration, par la Communauté de communes, de l'autorisation préalable de mise en location, dite "permis de louer", en rajoutant l'alinéa "Le déploiement et la gestion de l'autorisation préalable de mise en location sur les périmètres définis par l'organe délibérant" dans la rubrique "Politique du logement et du cadre de vie".

A été supprimé, dans la rubrique "Aménagement de l'espace", les "ZAC d'intérêt communautaire si elles sont d'1,5 hectare minimum et d'un seul tenant".

Retrouver en annexe, p 63, les statuts communautaires ainsi que les compétences d'intérêt communautaire.

Travaux

L'ancien hangar situé à l'arrière du siège a été désamianté et démolé en janvier (50 466 €). Une partie de la parcelle sert de parking aux services.

Suite à l'effondrement du plancher de la cuisine du multi-accueil des travaux de réfection du sol ont été réalisés en deux temps (pour un montant total de 33 000 €).

Tout d'abord, l'évacuation des eaux pluviales à l'arrière du bâtiment a été modifiée. Les descentes de gouttières circulent maintenant en apparet, le long des murs, au lieu de coupé sous le plancher. Un passage camera et un curage des réseaux ont été nécessaires.

Dans un deuxième temps, et conformément aux préconisations du bureau d'études ETS Ingénierie, le plancher en bois dégradé par l'humidité a été remplacé par une dalle en béton sur vide sanitaire et protégée par un revêtement en carrelage.

Voir dans la partie économie le point sur les travaux réalisés à Pérignat-ès-Allier à la boulangerie et dans l'appartement situé au-dessus du commerce.

RPGD / DPO

La CC a poursuivi sa mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données : mise en place du registre des traitements, de la politique de confidentialité, de la procédure de gestion des violations de données, de la gestion des cookies, du contrôle de la conformité des sous-traitants, implantations des diverses mentions RGPD sur les divers formulaires de Billom Communauté.

En 2025, 85 traitements ont été inscrits au registre des traitements et le score de conformité est passé de 34 à 72 %.

Procédures contractuelles / Partenariat

Le Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique

Pour la 5^{ème} année consécutive, toutes les communes ont été sollicitées pour faire remonter leur programmation annuelle 2025 en termes de projets d'investissement, qu'elles sollicitent les financements d'État ou non. L'objectif étant d'avoir un contrat intégrateur qui porte, à la connaissance de tous, les projets des collectivités sur le territoire de l'EPCI.

Après un premier COTECH entre les services de l'État (Préfecture, DDT, DRAJES) et Stéphanie Vergniaud pour analyser chaque demande, les communes ont pu compléter leur dossier et ont été orientées vers des co-financeurs potentiels. Cette réunion a également permis de « raccrocher » un projet qui n'avait pas été déposé par une commune mais qui présentait un fort enjeu de sécurité pour des enfants.

Un comité de pilotage a eu lieu en juin à Billom au cours duquel Pérignat et Billom Co ont présenté un projet dans lequel elles se sont engagées pour la transition écologique, à savoir la réhabilitation de la mairie pour la première et l'accompagnement EGALim et à l'éducation à l'alimentation pour l'EPCI.

Le bilan des financements d'État accordés sur le territoire en 2025 (toutes directions confondues) est le suivant :

Montant des aides à l'EPCI	Montant des aides aux communes	Montant des aides "autres"	Total général
184 183 €	373 417,52 €	758 000 €	1 315 600, 52 €

Contrat Territorial de Développement Durable avec le Cd 63

Le contrat a été signé en février 2024 pour une enveloppe de 792 032 € mobilisable sur 2023-2026 pour divers projets d'investissement, principalement ciblés sur la mise en œuvre du schéma directeur cyclable et le PAH. En 2025, un avenant a été acté pour rajouter deux projets à la programmation à savoir : le

diagnostic des peintures murales de la chapelle St-Esprit - et leur numérisation en 3D - et l'acquisition d'instruments pour l'école de musique.

Petite Ville de Demain - Billom

Le président et la DGA ont participé au 4^{ème} COPIL de PVD aux côtés du Secrétaire Général de la Préfecture, de nombreux services de l'État, du Cd et autres partenaires. Parmi les différentes actions de l'ORT (Opération de Revitalisation Territoriale), Billom Co est partie prenante sur l'habitat avec l'OPAH et le permis de louer, mais aussi sur le développement commercial.

La réunion s'est déroulée dans l'ancien collège, ce qui a permis de faire un focus sur les expérimentations menées sur le site et d'en faire la visite.

Pnr Livradois-Forez

Le conseil communautaire du 15 décembre, au regard des enjeux de préservation des patrimoines naturels, culturels et des paysages du territoire concerné, au regard des actions de développement et de valorisation portées par le Parc naturel régional et au regard des avis favorables émis sur le projet, a approuvé, sans réserve, le projet de Charte 2026-2041. Le périmètre du Parc englobe 15 communes de l'intercommunalité.

MUTUALISATION

• Achat de papeterie et de fournitures administratives et scolaires

Titulaire : Lacoste Dactyl Bureau & Ecole
Signé le 15/12/2025 pour prise d'effet au 01/01/2026
Durée : 1 an (renouvelable 3 fois)
Fin le 31/12/2029

Membres : Billom Communauté, Billom, Bouzel, Montmorin, Mur-sur-Allier, St-Bonnet-lès-Allier, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, SIBOVA et SIVOS.

• Assistance à la mise en conformité au RGPD et mission de DPO externalisé

Titulaire : APAVE
Fin le 01/09/2027
Membres : Billom Communauté, Billom, Chauriat, Égliseneuve-près-Billom, Estandeuil, Isserteaux et Reignat.

• Exploitation d'installations techniques du territoire de Billom Communauté

Titulaire : Dalkia
Fin au 31/12/2027
Membres : Billom Communauté, Billom, Chauriat, Pérignat-ès-Allier, St-Julien-de-Coppel, Vertaizon et SIMI.

• Installation de panneaux photovoltaïques - Solaire Dôme*

Titulaire : OHE (travaux) et Socotec (contrôle technique)
Fin en 2026 au plus tard
Membres : Billom Communauté, toutes les communes sauf Chauriat et Espirat.

• Vérifications périodiques réglementaires

Titulaires :
- Lot 1 (Contrôle des installations électriques) : SOCOTEC EQUIPEMENTS SAS
- Lot 2 (Contrôle des installations de gaz combustible) : BUREAU VERITAS
- Lot 3 (Contrôle des systèmes de sécurité incendie) : Eurofeu Services
- Lot 4 (Contrôle des ascenseurs et appareils de levage) : BUREAU VERITAS
- Lot 5 (Contrôle des portes et portails) : BUREAU VERITAS
- Lot 6 (Contrôle des appareils de cuisson) : SOCOTEC EQUIPEMENTS SAS
- Lot 7 (Contrôle des aires de jeux et installations sportives) : BUREAU VERITAS
- Lot 8 (Contrôle des aérations et ventilations) : SOCOTEC EQUIPEMENTS SAS
- Lot 9 (Contrôle des cloches d'églises) : Sas CHOMEL DARD pour 1 an à compter du 01/01/2024 (renouvelable 3 fois).
Membres : Billom Communauté, Billom, Bouzel, Fayet-le-Château, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Pérignat-ès-Allier, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Julien-de-Coppel et le SIVOS de la région de Billom.

*l'opération Solaire Dôme déployée par Aduhne a pour ambition de réaliser des analyses d'opportunité solaire photovoltaïque sur la totalité des bâtiments publics propriétés des communes et EPCI du Puy-de-Dôme.

RESSOURCES HUMAINES

Instances paritaires

Le Comité Social Territorial s'est réuni 2 fois : les 15 avril et 21 octobre 2025.

Mouvement des effectifs

En 2025, 15 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la durée unique, 1 adjoint du patrimoine et un animateur nommés par voie de mutation, 1 éducateur de jeunes enfants a été muté dans une autre collectivité, 1 agent (coordo jeunesse) a fait valoir ses droits à la retraite au 30 juin, 2 agents à temps non complet exercent leurs fonctions à temps complet à compter du 1^{er} décembre.

Également au 31 décembre :

- 4 agents en disponibilité pour convenances personnelles,
- 2 agents à temps partiel pour convenances personnelles,
- 3 agents à temps partiel thérapeutique,
- 1 agent en congé de longue maladie,
- 1 agent en congé de grave maladie,
- 1 agent en disponibilité d'office pour inaptitude physique.

CENTRE DE GESTION

Les conventions avec le centre de gestion ont été reconduites pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (60 € par heure et par intervention), au pôle santé au travail (7 590 €) et au service retraites (675 €).

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

L'assemblée du 13 mai 2019 a instauré la création du Compte Épargne Temps (CET) avec 60 jours maximum par agent. 29 agents l'ont incrémenté en 2025, pour un total de 90,5 jours. 9 agents ont utilisé leur CET pour un total de 76,5 jours.

Rapport Social Unique

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les collectivités territoriales et établissements publics doivent établir un Rapport Social Unique (RSU) annuel, au titre de l'année écoulée (Article L 231-1 du Code Général de la Fonction Publique). Celui-ci vient remplacer le « Bilan social » qui s'opérait tous les deux ans.

Le RSU est présenté aux membres du Comité Social Territorial et donne lieu à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines. Le CST a émis un avis favorable lors de la séance du 21 octobre 2025.

Il est ensuite présenté devant l'assemblée délibérante (sans prise de délibération), qui doit avoir connaissance de l'avis du CST. Cette présentation a eu lieu lors du conseil communautaire du 24 novembre 2025.

Enfin, le RSU doit faire l'objet d'une diffusion publique (site internet ou autre) par la collectivité ou l'établissement public, dans un délai de 60 jours à compter de sa présentation au CST.

Absentéisme

- **1 114** jours d'arrêt de travail en "maladie ordinaire",
- **365** jours en congé de grave maladie,
- **485** jours de congé longue maladie,
- **28** jours de congé paternité,
- **28** jours d'accident de service,
- **337** jours de disponibilité d'office pour inaptitude physique,
- un ratio d'absentéisme en hausse,
- **62** jours de congés spéciaux ont été accordés par le président dont 23 jours "enfant malade" (13 agents),
- **10** jours de grève (5 agents).



72 agents soit
53 ETP dont
35 titulaires



6 véhicules de services



Organigramme
en annexe
(CF page 65)



2 851 jours
d'absence
(contre **2 616** en 2024)

Véhicules de services

La collectivité dispose d'un parc automobile de 6 véhicules de services : un au Relais Petite Enfance, un pour le service rivières, un pour le siège, un pour la coordo jeunesse (autorisation de remisage à domicile), depuis fin 2024 un trafic (ancienne ambulance du SDIS) pour le transport de matériel et, depuis mars 2025, un vélo à assistance électrique basé au siège.

Les véhicules de service sont destinés aux seuls besoins du service et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un usage à des fins personnelles (déplacements privés, week-ends, vacances).

Les utilisateurs des véhicules sont soumis aux règles de droit commun et ils encourent les mêmes sanctions qu'un particulier conduisant son propre véhicule, ils devront notamment s'acquitter eux-mêmes des amendes.

21 077 km ont été parcourus par les agents pour l'exercice de leurs missions avec leurs véhicules personnels. Ils ont également effectué 22 233 km avec les véhicules de service mis à leur disposition, dont les 3 minibus.

Dans les services



88 contrats établis

École de musique

19 professeurs (hors direction)

8,31 équivalents temps plein

48 heures de remplacement (1 agent)

1 vacation jury (flûte traversière)

Centre aquatique

1 agent mis à disposition à la mairie de Billom (sport dans les écoles élémentaires)

8 agents en remplacement des maitres-nageurs et agents entretien

4 916 heures de remplacement

Multi-accueil

La directrice a demandé une disponibilité pour convenances personnelles à partir d'octobre. Une des 2 directrices adjointes a été mutée dans une autre collectivité au 1^{er} septembre. C'est la 2^{ème} directrice adjointe (l'infirmière) qui est désormais directrice. Une éducatrice de jeunes enfants a été recrutée à temps complet pour la suppléer.

6 agents en remplacement pour
5 661 heures

Service jeunesse

Le nouveau coordo jeunesse responsable du service enfance jeunesse a intégré la collectivité en juin (mutation d'une autre collectivité).

Service culture

La chargée de mission culture a intégré la collectivité le 1^{er} juin (mutation d'une autre collectivité).

Formations

Le plan de formation a été validé par délibération n° 50 en date du 27 mai 2024. Il constitue un élément clé pour la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle.

La formation du personnel participe à la qualité des missions qui lui sont confiées, et est un des outils de la gestion des ressources humaines.

Toutes les collectivités doivent élaborer un plan de formation.

La délibération n° 40 du 19 mai 2025 vient modifier le chapitre VI du plan de formation et temps de service.

Le coût total des actions de formation s'élève à 23 954 €. Ce sont au total 239 jours de formations suivies par 49 agents.

Stages

Billom Communauté a accueilli 29 jeunes en stage : 14 aux Pitchouns, 2 au service culture, 1 au service communication (rémunéré), 1 au service PAH, 1 à l'école de musique, 1 à la jeunesse, 1 au Relais Petite Enfance, 1 au siège (rémunéré), 1 au centre aquatique et 6 au service rivières (dont 1 rémunéré).

Valorisation des heures supplémentaires de nuit

Lors du CST du 21 octobre 2025, les membres du personnel ont demandé s'il était possible de valoriser le repos compensateur pour les agents effectuant des heures de nuit (entre 22h et 7h).

En principe, la contrepartie des heures supplémentaires se fait en priorité par un repos compensateur, d'une durée égale aux heures supplémentaires effectuées.

Toutefois, la circulaire du 11 octobre 2002 admet la possibilité pour les collectivités de majorer le repos compensateur pour tenir compte du travail de nuit.

Les heures de nuit restent très exceptionnelles au sein de Billom Communauté, il a été proposé, après discussion, de compenser le travail de nuit de la manière suivante : 1h = 2h

La délibération n° 70 du 27 septembre 2021 instaurant et compensant les heures supplémentaires a donc été modifiée en ce sens lors du Conseil communautaire du 24 novembre 2025 (délibération n° 84).

Au bénéfice des agents

La Communauté de communes participe :

- **Depuis le 1/01/14**, à la prévoyance. La collectivité a adhéré au contrat groupe du Centre de gestion. La participation employeur est passée de 10 € / mois par agent (proratisé au temps de travail) à 30 % du montant de la cotisation à partir du mois de juin 2025. La participation employeur représente 3 373 € pour l'année 2025 (22 agents concernés).

- **Depuis le 1/01/18** à la santé, à hauteur de 10 € / mois / agent, soit 1 872,87 € en 2025 (17 agents). A partir du 1^{er} janvier 2026 (décision du 24 novembre 2025), la participation de la Communauté de communes passe à 20 € / mois / agent et cela concerne uniquement les agents qui adhéreront au contrat groupe du CDG.

Les prestations d'action sociale sont des dépenses obligatoires. Aussi, la CC adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) depuis le 01/01/2004. La cotisation annuelle s'élève à 17 058 € (16 390,32 € en 2024). 58 agents ont bénéficié des prestations sous forme d'aides (rentrée scolaire, Noël des enfants...) pour un montant de 24 588,70 € (20 387,65 € en 2024).

Mise en place du télétravail avec une journée par semaine pour les agents dont les activités le permettent depuis janvier 2021, et approbation d'une charte définissant les modalités de mise en œuvre avec obligations de l'employeur et du télétravailleur : 12 agents inscrits en télétravail régulier et 10 en ponctuel. 389 jours ont été télétravaillés en 2025. Une indemnité de 2.88 € par jour télétravaillé a été versée, soit 1 120,32 €.

Mise en place du forfait « Mobilités durables » d'un montant maximum de 300 € annuel (100 € entre 30 et 59 jours ; 200 € entre 60 et 99 jours ; 300 € > 100 jours) pour tout agent qui viendrait sur son lieu de travail avec un vélo mécanique ou à assistance électrique, ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage. 2 agents qui venaient en vélo en ont bénéficié en 2025 (versé en 2026) pour un montant total de 200 €.

Modification du RIFSEEP (délibérations n° 39 du 19 mai 2025) pour mise à jour des groupes et des montants plafonds de la collectivité, et mise en conformité avec la réglementation des conditions de maintien en cas de maladie.

FINANCES ET FISCALITE

La commission finances s'est réunie à deux reprises en 2025 (février et mars) et a été consultée par voie dématérialisée en septembre pour le FPIC.

Le conseil communautaire a validé le budget primitif le 07 avril.

Les attributions de compensation

La CLECT a été consultée d'une manière dématérialisée fin 2024 et a proposé de modifier l'attribution de compensation de la commune de Vertaizon pour tenir compte de sa participation (4 000 €) au projet d'Orchestre A l'Ecole.

Fin 2025, le conseil communautaire a validé les montants 2026 des attributions de compensation. La seule modification tient compte du versement par l'État de 32 525 € à Billom pour le Service public de la petite enfance, compétence assurée par la CC. L'AC de cette commune sera donc défalquée.

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

Mécanisme de péréquation horizontale, créé par la loi de finances initiale pour 2012, le FPIC consiste à prélever une fraction des ressources fiscales des collectivités les plus aisées (au niveau national) pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Le montant de l'enveloppe attribuée au bloc local s'élève à 666 168 € (-26 379 € / 2024). Il a été décidé (conformément aux décisions du pacte fiscal et financier) d'appliquer la répartition dérogatoire au prorata n-1. La CC se voit ainsi dotée d'une somme de 256 085 € et les communes de 410 083 €.

Dispositif de fonds de concours

Issu du pacte fiscal et financier, ce dispositif destiné aux communes doté de 600 000 € pour trois ans, a été validé en conseil le 08 avril 2024. Un règlement détermine les modalités, les types de projets aidés, les enveloppes maximales par commune.

En 2025, 9 dossiers ont été présentés pour un total d'attributions de 127 904 €. Les projets suivants sont ainsi soutenus : réhabilitation de la chaufferie du gymnase de Billom, remplacement de la chaudière gaz du foyer rural de Bouzel, rénovation d'une salle polyvalente en

salle de réception à Chauriat, réfection de la toiture du multi-accueil à Glaine-Montaigut, réfection de l'éclairage de la salle polyvalente en leds à Reignat, réhabilitation de l'espace "Bouchut" à Saint-Jean-des-Ollières, réhabilitation de l'ancienne salle du conseil municipal en salle de classe à Trézioux, remplacement des portes de la mairie de Vassel.

Don

Lors du conseil communautaire du 24 février, les élus ont validé un don à la protection civile pour venir en aide aux victimes du cyclone Chido à Mayotte.

Budget vert

L'annexe "impact du budget pour la transition écologique" vise à coter l'impact environnemental des dépenses exécutées : elle rend ainsi compte de l'impact réel des investissements réalisés par les collectivités. Elle est obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants depuis le CFU 2024 et est mise en place de manière progressive par axe (atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, gestion des ressources en eau, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols, préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels...).

La commission finances a choisi de ne retenir que les dépenses supérieures à 2 000 €.

56 % des investissements 2025 ont contribué à la lutte contre le changement climatique et 8 % à la préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Tarifs des services

La commission finances a proposé de prévoir régulièrement (tous les deux ans) l'augmentation des tarifs de certains services communautaires. Une hausse de 2 % a ainsi été actée, au 1^{er} juillet 2025 pour le centre aquatique et à la rentrée de septembre pour l'école de musique.

11 233 522 €
de recettes de
fonctionnement

10 725 157 €
de dépenses de
fonctionnement

2 351
mandats de
dépenses et **1 724**
titres de recettes

3
décisions
modificatives aux
budgets

2
virements de crédits



1 090 205 €
de recettes
d'investissement

927 795 €
de dépenses
d'investissement

327 146 €
de subventions versées
(CF annexes)

1
budget annexe pour
le PAE de l'Angaud

Données issues du Compte Financier Unique 2025

Fonction	Intitulé de la fonction	Dépenses Fonctionnement DF	Recettes Fonctionnement RF	« coût » du service (DF- RF)	Dépenses Investissement DI	Recettes Investissement RI	« coût » du service Fonctionnement et Investissement cumulés
020	Administration gen. de la collectivité	854 042,53	44 713,71	809 328,82	148 688,27	100 000,00	858 017,09
031	Assemblée délibérante	202 629,46	0,00	202 629,46	0,00	0,00	202 629,46
311	Ecole de musique	391 366,71	124 785,62	266 581,09	19 882,24	0,00	286 463,33
313	Réseau de bibliothèques	98 706,92	0,00	98 706,92	29 862,53	0,00	128 569,45
316	Action culturelle	83 195,97	36 432,00	46 763,97	150,00	0,00	46 913,97
323	Centre aquatique	995 188,41	452 500,65	542 687,76	138 202,74	18 299,00	662 591,50
338	Coordination enfance jeunesse	143 034,97	71 345,32	71 689,65	54,00	0,00	71 743,65
424	Social Insertion	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
554	Gens du voyage	103 220,77	42 115,24	61 105,53	4 725,31	0,00	65 830,84
4228	Relais Petite Enfance	224 927,98	148 332,64	76 595,34	6 631,17	2 084,37	81 142,14
4222	Les Multi accueil	708 238,62	381 340,19	326 898,43	39 975,35	8 785,52	358 088,26
588	Habitat	209 114,49	65 568,00	143 546,49	14 273,50	0,00	157 819,99
80	Transports	53 156,25	6 339,29	46 816,96	0,00	0,00	46 816,96
7212	Collecte et traitement des OM	3 211 469,00	3 216 699,00	-5 230,00	0,00	0,00	-5 230,00
510	Urbanisme / ADS (à partir de 2023)	180 478,24	190 224,72	-9 746,48	14 214,00	0,00	4 467,52
845	Voirie (dont voie verte)	7 621,79	0,00	7 621,79	0,00	0,00	7 621,79
70	Rivières/ANC rehab / Plan climat / schema cyclable	135 497,59	54 152,91	81 344,68	84 214,76	60 950,84	104 608,60
731	CT Jauron Litroux	207 370,13	101 433,84	105 936,29	17 978,89	40 721,00	83 194,18
76	Espace Naturel Sensible Puy de Mur	6 589,26	1 460,00	5 129,26	16 820,11	7 200,00	14 749,37
61	Interventions économiques	70 029,08	1 924,76	68 104,32	0,00	0,00	68 104,32
632	Locaux commerciaux	17 333,73	52 802,32	-35 468,59	65 772,80	0,00	30 304,21
633	Tourisme Pays d'Art et Histoire	285 663,23	66 535,02	219 128,21	51 905,60	0,00	271 033,81

FISCALITE

LA TAXE GEMAPI

Elle a été instituée en 2019. Dans la mesure où le contrat territorial Litroux Jauron est entré dans sa phase opérationnelle, en 2024 a été voté pour la première fois un produit GEMAPI (150 000 €). En 2025, il a été de 151 444 €.

Le calcul des taux d'imposition est réalisé par la DGFIP à partir des bases d'imposition et du produit attendu de la taxe.

LA TAXE DE SÉJOUR

Le produit de taxe 2025 représente 43 415 € soit une augmentation de 17 % / 2024.

Les tarifs sont harmonisés au niveau de la MDT depuis janvier 2023.

CF page 39 pour la taxe additionnelle de séjour du département.

LA TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)

Majorée à 1,05

pour l'ensemble du territoire (4 établissements concernés). Cela représente un produit de **100 891 €**.

CFE (COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES)

Taux : 26.09 %

Exonérations :

- pour les librairies ayant obtenu le label de Librairie Indépendante de Référence,
- de deux ans pour les entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté,
- pour les établissements créés ou faisant l'objet d'une extension, entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 décembre 2029, dans une commune classée dans

le zonage France Ruralités Revitalisation (FRR),

- nouveau zonage remplaçant les Zones de Revitalisation Rurale et les Zones de revitalisation des commerces en milieu rural) à compter du 1^{er} juillet 2024.

LES TAUX "MÉNAGE"

Taxe Habitation : 9,15 %

Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) : 5,71 %

Taxe Foncier Bâti (TFB) : 0,252 %

TEOM : 10,88 %.

Soutien à la vie locale

La Communauté de communes soutient les particuliers, les associations, les entreprises. En 2025, ce sont **327 146 €** qui ont été versés.

Certains dispositifs font l'objet d'appels à projets et sont diffusés notamment par les communes chaque année. Retrouvez le détail au fil des pages et / ou synthétisé en annexe page 66.

AU FIL DES MOIS



28 janvier : premier atelier RPE dans l'espace Znoezelen à Vertaizon



12 mars : nouveaux locataires à la boulangerie-pâtisserie de Pérignat



7 avril : test du VAE par les agents



25 mai : spectacle Le Chant des Flûtes au jardin de la Croze



27 mai : spectacle OAE et scolaire "Chloé et rouge"



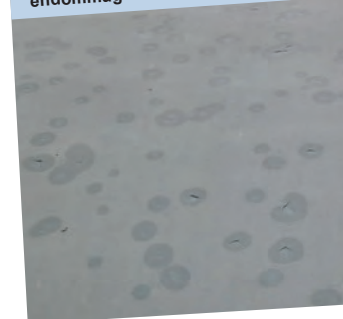
14 juin : matinée festive pour les 20 ans des Pitchouns



20 juin : signature CRTE



22 juin : un orage de grêle a endommagé la toiture de la piscine



28 août : pose d'un abri vélo à Billom



17 septembre : prospection nocturne "Ecrevisses à pattes blanches" -



14 octobre : sortie terrain pour définir les belvédères



10 décembre : atelier du club climat



ENVIRONNEMENT

MILIEUX AQUATIQUES



1 Contrat territorial en régie

Sur les territoires de Billom Communauté et Entre Dore et Allier, Billom Communauté assure le portage et l'animation du Contrat Territorial Litroux / Jauron, pour le compte des deux EPCI.



Apport de conseils sur des projets du territoire

En 2025, les animateurs sont intervenus sur :

- le classement d'un plan d'eau en Obligation Réelle Environnementale pour préservation, Montmorin ;
- la pollution d'origine accidentelle sur le Madet, accompagnement des propriétaires pour la restauration du milieu aquatique, Marveux, Billom ;
- l'accompagnement du gestionnaire et du propriétaire de l'étang de la Gravière suite à une importante mortalité piscicole, Fayet-le-Château ;
- l'accompagnement du gestionnaire et du propriétaire de l'étang de Croptes suite à une importante mortalité piscicole, Lezoux ;
- l'accompagnement technique et manuel pour la première vidange des regards de décantation de la zone humide restaurée en 2024, Billom ;
- la réparation d'un abreuvoir, réalisée en 2024, suite à une légère casse, Billom ;
- la réparation des panneaux "rivières" dégradés (fixation et plot béton), Espirat et Lempty ;
- l'accompagnement de la commune de Billom pour l'entretien annuel des berges de l'Angaud, Billom ;

- l'accompagnement de Limagrain dans sa gestion de ripisylve au bord du Jauron, Bouzel ;
- la problématique d'inondation sur le Ranquet (Société Applitherme), Billom.

Ateliers pédagogiques

L'année 2025 a une nouvelle fois été riche en ateliers pédagogiques et la phase opérationnelle a permis l'achat important de matériel. Les interventions sont maintenant bien ajustées et un "catalogue d'interventions" est disponible.

Cette année, les animateurs rivières ont organisé ou, sont intervenus sur 50 ateliers.

Au total, les animations du service rivières ont permis de sensibiliser en 2025 :

Scolaires			Non scolaires	
Ecoliers	Collégiens	Lycéens	Enfants	Adultes
310	120	0	0	65
Total	495			

Travail de fond : actions techniques et travaux

■ L'étude filières à bas niveau d'intrants (en cours)

L'action consiste en l'étude du potentiel de développement de filières à bas niveaux d'intrants (BNI) et de l'Agriculture Biologique adaptées aux enjeux locaux, tout en priorisant l'enjeu "eau".

■ Dossier projet diversification-morphologique : Bouzel (finalisé)

Sur les 4 tronçons étudiés dans le cadre de l'étude avant-projet (SOMIVAL), celui se situant sur la commune de Bouzel a été ciblé prioritaire. Un important travail de concertation avec la commune et les différents propriétaires riverains a été réalisé. De ce travail résulte un dossier projet : placement exact des aménagements et création d'un CCTP pour la consultation des entreprises.

■ Avant-projet diversification-morphologique : ajout d'un tronçon supplémentaire sur Bouzel (finalisé)

Un tronçon de 500 ml a été ajouté au projet prévu sur Bouzel. Suite à la crue de mars 2024, le mur responsable (en partie) de la rupture de continuité écologique sur le Jauron est tombé. Une aubaine pour le Contrat qui va pouvoir rétablir la continuité écologique sur l'un des plus gros verrous hydrauliques du territoire.

Cette troisième année de phase opérationnelle a vu son programme d'actions s'amplifier.

Les animateurs se sont mobilisés sur les actions techniques suivantes :

- la restauration de la continuité écologique sur le Madet (Egliseneuve-près-Billom) ;
- la restauration morphologique + continuité écologique sur le Jauron (Bouzel) ;
- l'Eco bourse : espèces exotiques envahissantes ;
- la prospection nocturne : écrevisse à pattes blanches ;
- l'installation d'une sonde sur L'Angaud ;
- la journée "brossage prairies" ;
- les analyses des eaux de sortie de drains agricoles ;
- la mesure des débits en période d'étiage ;
- l'accompagnement à l'étang de la Gravière.

2,5 km de prospections écrevisses

- 1 Journée "retour d'expérience" agricole
- 2 Projets de restauration de cours d'eau
- 3 Campagnes d'analyses d'eau en sorties de drains
- 8 Campagnes de suivi des débits
- 1 Eco bourse mise en place
- 2 Etudes de suivis
- 1 Sonde de suivi des débits installée

495 Personnes sensibilisées

2,2 ETP, 6 stagiaires

- 1 Copil
- 10 Dossiers d'aide (communes / riverains)



Premier bilan

Un étudiant de Master a été recruté pour réaliser le bilan à mi-parcours du Contrat Territorial.

Ce bilan à 3 ans (1^{ère} phase) est l'occasion de visualiser les actions et travaux réalisés et de réajuster la programmation pour les trois années suivantes (2^e phase). Un travail conséquent a été réalisé par Lancelot Hautier pour analyser la programmation, la critiquer et la réajuster en fonction des possibilités du service. Une petite étude sociologique a également permis de mettre en lumière un déficit de connaissance des missions du contrat vis-à-vis du grand public.

3 contrats territoriaux délégués

■ Contrat territorial des Cinq Rivières

Portage et animation : SMVVA

Cotisation 2025 : 6 447,00 €

Reste à charge travaux 2024 : 22 399,68 € (budget 2025)

À l'automne 2025, les entreprises Océlian et STE ont réalisé les travaux de restauration de la zone humide par reconnexion du lit originel du ruisseau des Assats, au lieu-dit Moulin du Bœuf sur la commune de Saint-Bonnet-lès-Allier. Le reste à charge pour Billom Communauté sera d'environ 21 000 € (budget 2026). Ce chantier a servi de support à l'ARRA² (Association Rivière Rhône Alpes) pour une animation "Pêche au x cas pratiques", en présence des deux techniciens rivières de Billom Communauté.

■ Contrat territorial Dore

Portage et animation : PNR Livradois-Forez

Cotisation 2025 : 10 642,85 €

Suite à des travaux de renaturation du Miodet réalisés en 2021, un suivi piscicole de ce site a montré qu'il manquait encore de diversité d'habitats. Une deuxième phase de chantier en 2025 a permis d'apporter beaucoup de matière organique par la mise en place de souches ancrées en berge, ou au milieu de la rivière, ainsi que quelques blocs de diversification des écoulements répartis dans la rivière.

■ Contrat territorial des Couzes au Livradois

Portage et animation : CA Pays d'Issoire

Cotisation 2025 : 695,63 €

Il n'y a pas eu de travaux réalisés en 2025 sur le territoire de Billom Communauté.



TRANSITIONS

Validation du bilan à mi-parcours du PCAET

Après un travail de 6 mois d'enquête, d'évaluation et de réflexions, le bilan des 3 premières années du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) a été débattu et validé en conseil communautaire du 27 janvier 2025.

Sur la base de ce bilan quantitatif et surtout qualitatif, des perspectives pour les 3 années restantes du PCAET 2021-2026 ont été établies. Ces projections concernent l'ensemble des 7 axes thématiques du programme d'actions. Au regard des résultats du bilan, plusieurs pistes de travail sont envisagées prioritairement sur les actions des deux axes "agriculture et alimentation" et "administration exemplaire", pour poursuivre et accélérer notamment le volet sensibilisation sur ces questions.

Energie renouvelable et bâtiments

En 2025, les panneaux solaires installés sur les équipements ont respectivement produit :

- 10 300 kWh (de février à décembre) pour le multi-accueil des Pitchouns (installation de 9 kWc). Ainsi, 48 % de la consommation électrique est fournie par l'énergie solaire. La compensation solaire est de 78 % (= énergie produite / énergie consommée x 100). La revente du surplus a rapporté 625 € et une prime unique "vente en surplus" de 2 520 € à été versée à Billom Communauté.
- 16 360 kWh pour le centre aquatique (panneaux mis en place en novembre 2023 - installation de 22 kWc), soit une baisse de 25,5 % par rapport à 2024 (panne d'onduleur en janvier, février et mars, et conditions météorologiques globalement moins favorables).

Le Club Climat

Le comité de suivi de l'élaboration du PCAET, composé d'élus du territoire et de différents acteurs locaux, a évolué à partir de 2020 en un véritable Club Climat ouvert à tous les acteurs et citoyens du territoire. Aujourd'hui, le Club Climat se compose d'un ensemble de près de 120 personnes inscrites à la liste de diffusion mail. Fin 2023, s'est constitué au sein du club un groupe de travail d'une vingtaine de personnes souhaitant s'engager plus concrètement sur des projets en faveur des transitions et de la sobriété.

En 2025, ce groupe de travail du Club Climat s'est réuni de manière très régulière les : 3 février, 25 mars, 28 avril, 27 mai, 18 juin, 15 septembre, 23 septembre, 13 octobre, 30 octobre et 26 novembre. Le début d'année

était consacré au bilan de l'action « calendrier de l'autrement » de fin 2024. Ensuite, le groupe a travaillé sur une évolution de l'outil pour démultiplier sa diffusion, améliorer et simplifier son utilisation. L'objectif fixé est une diffusion de la nouvelle version au premier semestre 2026, notamment auprès du public jeune et scolaire.

Billom Communauté a obtenu en 2025 un financement du Fond Vert – mesures PCAET – pour un nouveau cycle d'ateliers d'animation en intelligence collective avec Cécile Fave (La soupe à l'ortie) sur 2025-2026. Un premier rendez-vous a eu lieu le 10 décembre 2025.



Appel à projet "Transitions"

Dispositif de soutien aux actions de transitions

En 2025, un quatrième appel à projets "transitions" a été mis en place par la commission éponyme. Ce dispositif de soutien est ouvert aux associations et aux collectivités qui organisent des actions de sensibilisation autour du développement durable et des transitions sur le territoire de Billom Communauté.

Ce nouvel appel à projets, pour des actions qui devaient se dérouler entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 a permis d'accompagner 4 projets sur l'année. L'enveloppe de 5 000 € a été intégralement attribuée comme suit :

- **Epicerie solidaire Billom** – 500 € - Animation jardin partagé "qui jardine dîne"
- **Commune de St-Jean-des-Ollières** – 1 250 € - Végétalisation du cimetière
- **Régie de territoire des Deux Rives** – 1 500 € - Ateliers pédagogiques itinérants "Bien manger, oui mais comment ?"
- **Obrador** – 1 750 € - Animation vélo "Concours de machins 2025".

Fabrique des Transitions

Billom Communauté et la Régie de territoire des Deux Rives s'étaient engagées en 2022-2023 avec le Département du Puy-de-Dôme, aux côtés de 3 autres territoires (Beaumont, Chastreix et EPCI Combrailles Sioule et Morges), dans une démarche départementale de "Fabrique des Transitions".

Le projet "Habitus Léger", engagé en 2024 dans le cadre de la Fabrique, a été travaillé en janvier-février 2025 sur le volet pré-opérationnel dans des délais très contraints liés au financement du Département. Plusieurs temps de travail ont été organisés sur le premier trimestre, à destination

des foyers d'habitants et des élus des communes engagées dans la démarche (Billom, Fayet et Pérignat).

Avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage Rural Combo + Pari des Mutations Urbaines, deux projets d'hameaux légers ont été étudiés et préfigurés sur les communes de Fayet-le-Château et Pérignat-ès-Allier. Certains foyers d'habitants identifiés lors de l'appel à candidatures de 2024, ont été accompagnés dans leur participation à ces deux projets.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Sophie Constant, architecte du collectif Rural Combo, pour construire les projets d'implantations des habitats légers sur les deux sites.

En raison d'une importante opposition citoyenne locale sur la commune de Fayet-le-Château, le conseil communautaire n'a finalement pas validé le lancement des deux projets. La mission complète de maîtrise d'œuvre et de lancement de la phase travaux n'ont donc pas été poursuivis.

Il a été convenu avec l'AMO de réorienter leur mission sur l'élaboration d'un guide illustré sur l'habitat léger qui paraîtra en 2026.

Étude ZAE nR

Billom Communauté s'est lancée, en 2024, dans un schéma de développement et une cartographie des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAE nR). Ce travail s'inscrit dans le cadre de la loi APER (mars 2023) et de la politique Energie-Climat du territoire.

Il s'agit d'une démarche permettant d'accompagner les 25 communes du territoire à la définition de leur ZAE nR.

Sur le premier semestre 2025, avec l'accompagnement du bureau d'étude GINGER-BURGEAP, les ZAE nR des communes ont été finalisées. Ensuite, une phase de concertation du public a été coordonnée sur l'ensemble du territoire intercommunal. En complément des actions de concertation des communes (registre et/ou réunion publique), une réunion publique a été organisée par Billom Communauté le 11/03/2025.

La mission du prestataire a été en partie réorientée. Des fiches de synthèse ont été établies à l'échelle communale, présentant à la fois les attendus de la loi APER, l'objet de la démarche intercommunale et les enjeux et principes définis pour le territoire. Ces fiches, en présentant également les gisements EnR des communes, ont pour vocation de faciliter la prise en compte de ce travail par les nouvelles équipes municipales de 2026.

Un dernier comité de pilotage, réunissant les commissions transitions et urbanisme de Billom Communauté s'est tenu le 24 juin pour conclure la démarche. En parallèle, la transmission aux services de l'État des 249 ZAE nR définies sur Billom Communauté, via la plateforme nationale dédiée, a été réalisée par les services. Les zones seront intégrées au prochain arrêté préfectoral validant les ZAE nR prévu fin 2025, début 2026.



© Freepix - générée par IA

ESPACES NATURELS SENSIBLES



Un espace naturel sensible est un site remarquable en terme de patrimoine naturel (faune, flore et paysage), tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Ce site peut également être rendu vulnérable ou menacé par une pression urbaine, un développement économique, des risques de pollution... ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon.



369 ha
de surface



2
sentiers



17
espèces
protégées

ENSIL puys de Mur et de Pileyre

L'ENSIL puys de Mur et de Pileyre a été labellisé en 2007 en raison de la présence de milieux thermophiles, en particuliers des pelouses sèches qui abritent de nombreuses espèces patrimoniales.

Un second plan de gestion, validé en 2019, définit un programme d'actions pour la période 2019-2028 permettant de répondre aux enjeux identifiés (1/ pelouses sèches, prairies et milieux associés et 2/ boisements naturels).

Le verger et les ruches

Le prestataire a réalisé une intervention à la demande de Billom Communauté pour une fauche partielle et l'arrosage des arbres fruitiers en juillet.

Une autre intervention pour la fauche complète était prévue en fin d'année mais la charge de travail du prestataire et les conditions météorologiques défavorables ont empêché la réalisation. Elle a été reportée à février 2026.

En début d'année, la décision a été prise de cesser l'exploitation de ce rucher au regard d'une part de la décision de l'apiculteur d'arrêter l'entretien (ce travail venait en plus de l'entretien de son propre rucher) et d'autre part de l'emplacement peu favorable pour les colonies d'abeilles.

Les trois ruches ont été cédées contre bons soins à l'apiculteur qui en assurait déjà l'entretien et qui les a intégrées à son rucher.

Animation foncière

L'acquisition de parcelles est actuellement réalisée par l'EPF-SMAF par le biais du droit de préemption.

En 2025, et avec l'accord de Billom

Communauté, l'EPF a exercé ce droit de préemption lors de la vente de 4 parcelles sur la commune de Vertaizon (lieux-dits Goursat, La Roye et Creux de Chignat), pour une superficie totale de 3 532 m².

Il n'y a pas eu de rétrocession cette année.

Les animations grand public

Elles sont imaginées, créées, organisées et animées par les agents du service Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté. Ces derniers sont parfois accompagnés d'un prestataire spécialisé dans la thématique de l'animation ou de la visite.

En 2025, 12 dates ont été proposées sur des thématiques variées entre avril et octobre. Le public nombreux (169 personnes au total, soit environ 14 par date) était au rendez-vous et les retours sont très positifs.

Convention de partenariat

Depuis plusieurs années, les services PAH et Environnement (ENSIL et rivières) collaborent avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CEN) afin de mettre en valeur le patrimoine architectural et naturel de Billom Communauté au travers de diverses actions, principalement de l'animation.

Afin d'encadrer cette collaboration, une Convention de coopération pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel a été signée en début d'année pour une durée de 5 ans (du 01/01/2023 au 31/12/2027). Elle définit les actions relevant des compétences des partenaires, les objectifs communs et les modalités financières de coopération garantissant sa finalité d'intérêt public et non liée au marché.

Les actions correspondantes seront programmées annuellement sur proposition conjointe des partenaires ajustées en fonction des moyens mobilisables, et détaillées au travers d'un avenant annuel opérationnel qui précisera les axes prioritaires et les moyens mobilisables par les partenaires.

Le coût de la mise en œuvre des actions du plan de gestion en 2025 s'élève à 5 151,30 € TTC, subventionné par la Département du Puy-de-Dôme à hauteur de 40 % du montant HT soit 1 917,00 €.



Fête de la nature

La Fête de la nature est un événement national créé en 2007 par l'Union internationale pour la conservation de la nature et le magazine *Terre sauvage* et qui se déroule tous les ans au mois de mai. Ces 5 jours de manifestations gratuites permettent à tous les publics de vivre une expérience au contact de la nature.

Cette année encore, et pour la troisième fois, plusieurs services de Billom Communauté (culture, patrimoine, environnement, réseau de lecture...) se sont associés pour organiser cet événement à destination des scolaires et du grand public qui avait pour titre "Rendez-vous à la serve !".

Le 22 mai, 97 enfants des écoles de Bongheat et Billom se sont retrouvés dans le bourg de Bongheat pour participer aux différents ateliers animés par les agents de Billom Communauté et la Maison sport santé : atelier vélo, atelier lecture-nature, atelier pigments, ateliers rivières, lecture de paysage, découverte des plantes sauvages, ateliers constructions végétales,...

Des animations grand public étaient proposées le long du week-end permettant de découvrir les rochers et les orchidées du puy de Pileyre lors d'une balade, Saint-Dier-d'Auvergne et la vallée du Miodet au cours d'un Run patrimoine ou encore les petites bêtes aquatiques par le biais d'une exposition. L'escape game prévu le samedi a été annulé faute d'inscrits.

Ces festivités se sont conclues le dimanche soir à Billom par le spectacle "Le chant des flûtes" (plus de détails page 22).



CULTURE



SAISON CULTURELLE

Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle

La "convention territoriale d'éducation aux arts et la culture tout au long de la vie" 2022-2027 signée avec les partenaires permet de mobiliser les financements de la DRAC (25 000 €) et de la Région (10 000 €).

La thématique "sauvage" a rythmé la programmation 2024/2025.

Certaines actions n'ont pas pu être mises œuvre en raison du décès de Chloé Taris.

LE CHANT DES FLûTES

Le Chant des flûtes a été un des grands projets de l'EAC 2024-2025, imaginé par Chloé Taris. Il a permis d'associer la musique, le conte, les arts plastiques... et aussi de rassembler des dizaines de personnes d'univers différents pour travailler à la création d'un magnifique spectacle fin mai.

144 participants à la création du spectacle : l'école intercommunale de musique avec plusieurs formations (flûtes, clarinettes, musiques actuelles) et les collégiens du Beffroi avec leur chorale menée par M. Foltran pour toute la partie musicale ; la Maison du quai, la Maison des solidarités, la Régie de territoire et une classe du collège pour la création des masques et costumes avec les Vivaces. Un groupe de l'Esat d'Escolore a travaillé avec l'école municipale de danse pour une chorégraphie très poétique. Tout cet ensemble a créé la magie lors de la restitution où tout le monde a trouvé sa place dans ce conte musical et fantastique.

300 personnes tout public ont assisté à la représentation en mai 2025.

ZAZAGRANA - CIE MUNGO

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), les services de Billom Communauté (transition, bibliothèque, jeunesse et culture) ont lancé un projet pour l'année scolaire 2024/2025 visant à promouvoir l'éducation à l'alimentation durable auprès du jeune public. Ce projet inclut un accompagnement des écoles via un appel à candidatures sur le thème de l'alimentation durable, avec pour objectifs de sensibiliser à l'accès à la nourriture, de faire comprendre la saisonnalité des fruits et légumes, et d'encourager des choix alimentaires sains et respectueux de l'environnement.

Public ciblé : écoles de Chauriat, Billom, Reignat et l'ALSH de Pérignat-ès-Allier

Intervenants : Anis étoilé, l'Assiette orange bleue, Passeurs de mots (lectures autour de l'alimentation et de la nature)

Ateliers de médiation en février : 189 élèves de la maternelle de Chauriat, de l'école élémentaire Guyot Dessaigne de Billom, de la maternelle de Reignat

Représentations 12 et 13 février au Moulin de l'étang :

séance tout public : 78 personnes avec les ALSH

séance scolaire : 146 élèves de l'école élémentaire de Billom.

CIE ARNICA "3 FABLES ANIMALIÈRES"

Marionnettes et écriture contemporaine.

Dans le cadre du partenariat avec le Théâtre le Ciel de Lyon, la cie Arnica a proposé des ateliers et spectacles autour de la marionnette.

Du 13 au 18 janvier : semaine de diffusion de 6 séances des 3 fables en scolaires : 309 scolaires / 2 séances tout public : 146 personnes.

Du 27 au 31 janvier : 10 h d'atelier de fabrication de marionnettes avec 2 intervenants + 10 h d'atelier de manipulation de marionnettes avec une 2^{ème} classe : 88 élèves de CE1 à CM1 (Pérignat - Billom)

Clôture de la semaine avec des temps de restitution avec les élèves des deux classes : 124 personnes.



MORGANE ISILT HAULOT ET VÉRONIQUE TORTAJADA SEDNA ET AUTRES LÉGENDES DE BALEINES

Spectacle musical

Morgane Isilt Haulot est intervenue auprès de la classe de Montmorin pour réaliser tout le visuel du spectacle - principe de marionnettes indonésiennes. Véronique Tortajada est venue toute l'année scolaire dans la classe de St-Julien-de-Coppel pour créer les parties musicales afin de proposer une version adaptée de la légende inuit "Sedna, déesse des mers" qui a été revisitée par la suite par les élèves de St-Julien. Elles ont établi ensemble 7 tableaux artistiques.

Publics ciblés : 1 classe CM1/CM2 de Montmorin (arts plastiques), 1 classe CM1/CM2 de Saint-Julien-de-Coppel (musique).

Représentations tout public à Egliseneuve-près-Billom : 140 personnes

EN PARTENARIAT AVEC

Le Relais Petite Enfance

AQUALIDAD – Installation immersive, sonore, visuelle et sensorielle, créatures aquatiques

Les ateliers ont été animés par Céline Decourty, Emilie Daguin, Pauline Layec et / ou Marine Petit, en fonction des approches spécifiques. Ils se sont déroulés sur la période de février à avril, dans les locaux du RPE avec environ 15 enfants par atelier.

Publics ciblés : RPE : 83 enfants et assistantes maternelles



Voyage en bus en partenariat avec la Ville de Billom

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes et la ville de Billom s'associent (financement du transport) pour permettre aux habitants de se rendre plusieurs fois par an à la Comédie.

- 16 Janvier au Sémaphore
Gravity & Other Myths
- 21 mars à la Comédie
Vers les Métamorphoses, Etienne Saglio (théâtre / magie)
- 11 décembre à la Comédie
Ka-In de Raphaëlle Boitel

Tout public : 112 personnes



CINEMA

Ciné-Parc et Saint-Dier

Ciné-goûter / Ciné des p'tits loups

Mardi 25 février : Sirocco et le royaume des courants d'air / Vive le vent d'hiver

Mardi 29 avril : Petits contes sous l'océan / Sauvages

Lundi 27 octobre : Colargol et le cirque Pimoulu / Hola Frida

Samedi 13 décembre : Les extraordinaires aventures de Morph

Public : 243 personnes enfants / parents

Exceptionnellement, en 2025, Billom Communauté n'a pas organisé l'Ecole va au Cinéma, ni la soirée Coups de coeur du festival du Court-Métrage.

Le festival Traces de vie

Vendredi 14 novembre

Séance tout public : Ojos de Agua, libérer les eaux du Chili : 27 personnes

Séances scolaires :

161 scolaires de Vertaizon

53 du collège de Notre Dame de Billom



Soutien aux manifestations culturelles

Chaque année, Billom communauté octroie des subventions pour des manifestations culturelles mises en place dans les communes de son territoire. 10 projets ont été retenus en 2025 par la commission culture pour un montant d'aides de 9 700 €.

Une aide exceptionnelle de 500 € a été attribuée à l'association *Les Films du terrain* pour le court métrage "Pas facile Nabile" réalisé à St-Dier d'Auvergne.

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE



Le réseau de lecture publique de Billom communauté relie et coordonne les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Billom, Bongheat, Bouzel, Chauriat, Égliseneuve-près-Billom, Estandeuil, Isserteaux, Mur-sur-Allier (Dallet et Mezel), Pérignat-ès-Allier, Saint-Bonnet-lès-Allier, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Julien-de-Coppel, Trézioux, Vassel et Vertaizon.

Deux documents en cadrent le fonctionnement : une convention communes-EPCI en date pour sa dernière version du 30 juillet 2020, un règlement intérieur à destination des usagers, révisé en 2025.

Rappel des missions :

- Informatisation des lieux de lecture et mise en œuvre d'un catalogue partagé.
- Animations intercommunales et promotion de la lecture publique.
- Formation des bibliothécaires.
- Coopération entre bibliothèques.

Le réseau participe à la vie culturelle, scientifique, éducative et sociale des communes adhérentes.



18
bibliothèques
municipales



2
coordinatrices
interco



83 000
livres, CD,
DVD



1 850
adhérents



8
bibliothécaires
municipaux



2 300
jeux



57 000
prêts



+ de 130
bénévoles



1 carte
usager
unique

Fonds intercommunal 2025
+ de 19 000 livres
+ de 2 100 jeux

Sont entrés au catalogue :
1 600 livres,
110 jeux

Autour du Jeu

11^e fête du jeu

Le 12 octobre à Égliseneuve-près-Billom (près de 400 participants) en partenariat avec les bibliothèques de Bongheat et d'Égliseneuve. Buvette confiée à l'APE du SIBEM.

Autres animations jeux

Ont également eu lieu une soirée familiale à Billom en juin (initiation au jeu de rôle avec La Chanson de Roland et découverte des jeux du réseau) et 12 séances à destination des résidents dans les Ehpad de Billom, Saint-Jean-des-Ollières et à la Marpa de Pérignat-ès-Allier.

Formation et culture réseau

Ont été proposées sur le territoire :

- 1 journée pro "Le développement de la lecture, tous concernés" (Arall-Crefad),
- 1 demi-journée de découverte des ressources numériques du Département (MD 63),
- 2 journées de formation "Être bénévole" avec F. Minetti (MD 63),
- 2,5 journées de formation aux logiciels PMB (en interne) et Syrtis (MD 63)
- 2 demi-journées de présentation de nouveautés jeu (Badaboom Billom).

Ont également été organisés :

- 1 visite des médiathèques de Volvic et Riom (juin),
- 1 soirée d'accueil des nouveaux bénévoles (septembre),
- 1 journée de visite à la Biennale des illustrateurs de Moulins (novembre).
- 16 temps d'échanges en bibliothèque pour aboutir à la rédaction d'un guide du bénévole (en test pour l'année 2026).

Informatisation

Billom Communauté finance et assure la maintenance d'un ordinateur et d'une douchette par lieu de lecture (+ une imprimante pour les médiathèques) : 6 ordinateurs et 2 imprimantes ont été remplacés en 2025.

Programmation ado-adultes

■ Prix Croc' en livres

C'est le prix des lecteurs de Billom communauté. Chaque année, un comité de sélection (composé de lecteurs et de bibliothécaires) met en avant ses coups de cœur parmi les dernières parutions de nouveautés francophones.

En chiffres :

- 8 romans et 5 BD francophones,
 - 1 groupe de lectrices pour les présentations,
 - 10 bibliothèques impliquées,
- 219 lecteurs recensés,
- 22 votes recueillis.

Les lauréats de cette 11^e édition ont été dévoilés en décembre à Beauregard-l'Évêque : La Petite Bonne (roman), Bénédicte Pichat, et Lebensborn (BD), Isabelle Maroger.

Le + : accueil d'Édouard Jousselin, auteur de La Géométrie des possibles, à Saint-Julien-de-Coppel.

■ Programmation "On nous lit"

"On nous lit" est jusqu'en 2025 le nom de la programmation de lecture à voix haute portée par le réseau et construite avec les bibliothécaires. De janvier à décembre, 17 rencontres et lectures théâtralisées ou musicales ont été proposées au public ado-adulte.

En chiffres :

- 17 rdv en bibliothèque dont 9 rdv "Croc' en livres",
- 9 bibliothèques impliquées,
- 5 compagnies accueillies,
- 4 créations proposées.

Le + : une lecture théâtralisée pour Les Nuits de la Lecture (Éclats de vies, Lectures à la carte, Dallet), des partenariats avec la Ville de Billom (Homo lunaticus, Le Petit Théâtre Dakoté, Billom) et le PAH (Par la Racine, Auteurs des flammes, Chauriat).

■ Traces de Vies

Nouveauté 1^{er} trimestre 2025 : 2 soirées de projection de films documentaires en partenariat avec l'association Traces de Vies ont eu lieu dans les médiathèques de Chauriat et Dallet (Mur-sur-Allier).

À noter : en 2026, "On nous lit" devient "À voix haute" et intègre les projections Traces de Vies

Enfance

En partenariat avec les services culture, économie et PAH.

■ Ciné des P'tits Loups et Fête de la nature

Le réseau a initié des animations lecture en amont des séances de Ciné des P'tits Loups à Saint-Dier-d'Auvergne (février, avril, octobre) et pour la Fête de la nature à Bongheat (mai), des bénévoles de Billom, Égliseneuve-près-Billom et Trézioux se sont prêté(e)s au jeu.

■ Education artistique et culturelle : *Bleu bleu bleu*

En janvier, les services réseau et culture ont cofinancé la tournée en bibliothèque d'une performance chromatique de Zaz Rosnet (Cie Les Cailloux sauvages) : 11 classes de maternelle ont été accueillies, 4 séances réservées au RPE et 2 séances organisées en multi-accueil. Au total, 300 enfants en ont bénéficié, dans les bibliothèques de Billom, Bouzel, Égliseneuve-près-Billom, Mezel et Vertaizon, aux Pitchouns et aux P'tits Dômes.

■ Plan climat air énergie territorial : *au menu*

Les écoles de Billom, Chauriat, Pérignat-ès-Allier et Reignat ont bénéficié de lectures autour de la thématique "Au menu", en lien avec le PCAET de Billom Communauté et en partenariat avec le projet Petits passeurs d'histoires de Passeurs de Mots.

Des malles de livres et jeux "Bleu, bleu, bleu" et "Au menu" ont circulé dans les écoles et structures petite enfance ayant bénéficié de ces lectures.

■ Les enfants de la Résistances

L'exposition autour de la BD jeunesse Les Enfants de la Résistance a été installée au CDI du collège du Beffroi et dans les bibliothèques de Chauriat et Saint-Julien-de-Coppel.

Actions petite enfance

■ Ateliers bébés lecteurs

15 séances de lecture ont été assurées par le service, pour moitié au multi-accueil Les Pitchouns et pour moitié dans les bibliothèques de Pérignat-ès-Allier, Saint-Dier-d'Auvergne, Vertaizon (avec les bibliothécaires) et à Saint-Julien-de-Coppel (lecture musicale).

■ Prix Bébé Croc' en livres

Le "Bébé Croc' " est le prix littéraire 0-6 ans de Billom communauté, imaginé par un comité constitué de bibliothécaires, agents petite enfance et assistantes maternelles. En 2024-2025, 6 albums ont été proposés au vote en bibliothèque, dans les multi-accueil Les Pitchouns et Les P'tits Dômes et à travers les ateliers itinérants du RPE.

En chiffres :

- 6 albums
- 8 bibliothèques impliquées
- 5 ateliers créatifs pour préparer la finale
- 1 exposition sensorielle issue des ateliers
- 817 votes recueillis

Le lauréat de cette 6^e édition (*L'imagier pas si sage*, Richard Marnier et Aude Maurel-307 voix) a été révélé en juin à Beauregard-l'Évêque autour d'un goûter et de la visite de l'exposition *Eau, Terre, Air, Feu*. La matinée a rassemblé environ 40 enfants.

Nouveauté 2025-2026 : pour sa 7^e édition, le prix est divisé entre le Bébé Croc' pour les 0-3 ans et le Mini Croc' pour les 3-6 ans.

Les sélections Bébé, Mini Croc' et l'exposition *Sens dessus-dessous* ont été présentées au public lors du salon du livre jeunesse "Miam, Miam... des Livres !".

■ Petit à petit, bébé lit... en Livradois-Foréz

Grâce à un partenariat entre Billom Communauté et Passeurs de mots, deux classes de maternelle de Beauregard-l'Évêque et Dallet ont pu rencontrer l'autrice-illustratrice Corinne Dreyfuss. L'exposition *Dans mes livres il y a...*, conçue par cette dernière, a été installée à la bibliothèque de Beauregard en décembre.

■ Concours "Ouvrez ouvrez les livres aux bébés"

Valérie Deneufchâtel, autrice du *Secret de pluie*, lauréate 2025 du concours d'illustration du Département, est venue à la rencontre de 4 classes des écoles d'Égliseneuve-près-Billom et Vertaizon.

ECOLE DE MUSIQUE



LES MISSIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- Assurer l'éveil musical et l'initiation à la musique pour tous.
- Initier et développer les pratiques collectives.
- Participer à l'animation culturelle du territoire.
- Renforcer les liens avec les pratiques amateurs.
- Pérenniser les liens avec les établissements scolaires.

L'enseignement

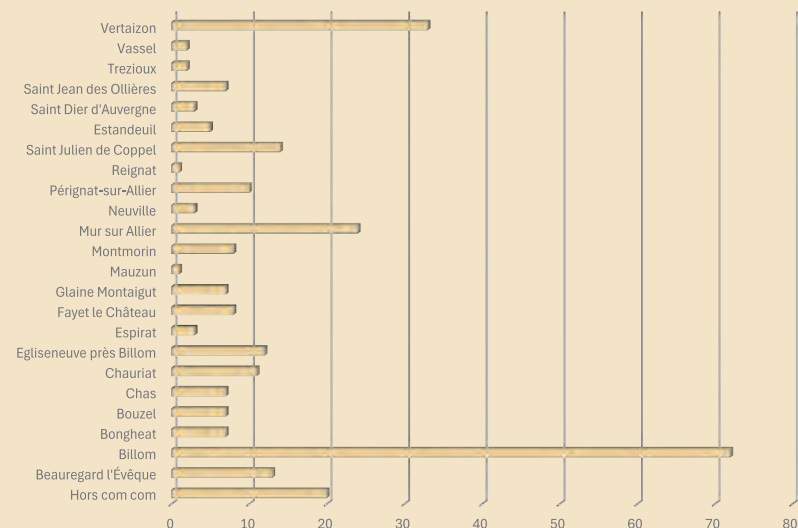
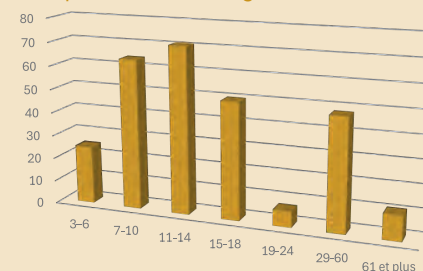
LES ÉLÈVES

280 élèves inscrits dont 70 adultes, soit 25% des effectifs (284 en 2024)

249 primaires bénéficient chaque semaine, et tout au long de l'année, des interventions de notre dumiste.

25 CM2 de l'école Louis Aragon de Vertaizon participent, pour leur 2^e année, au programme Orchestre à l'école encadré par 5 professeurs de l'école de musique.

Pour quelle tranches d'âges ?



280
élèves



13
instruments
enseignés



4
lieux
d'enseignement



19
ensembles
musicaux

LES CLASSES

■ **21 enseignants** dont une dumiste intervenante en milieu scolaire. Ils dispensent chaque semaine 176 heures de cours en individuels et collectifs (6 336 heures de face à face pédagogique par an).

■ **14 disciplines individuelles** : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, accordéon, violon, guitare basse, guitare, piano, percussions et musique assistée par ordinateur.

■ **29 disciplines collectives** :

- Eveil et initiation musicale
- Formation musicale (solfège)
- Ensembles instrumentaux (jazz, musiques actuelles, ensembles de classes...).

■ **11 classes** avec 249 élèves bénéficient d'interventions en milieu scolaire avec, en fin d'année, une création artistique. Ecoles de Vassel, Bongheat, Isserteaux, Montmorin, Pérignat-ès-Allier et Vertaizon pour le programme Orchestre à l'école.

■ **29 instrumentistes** sont inscrits au sein des harmonies partenaires (27 pour l'harmonie de Vertaizon et 2 au Cercle musical de St-Dier).

LES LOCAUX

Les cours se déroulent sur 4 lieux différents à Billom (109 h / semaine), Vertaizon (29 h / semaine), Pérignat (17 h / semaine) et Mur-sur-Allier (5 h / semaine).

Nouveauté à Pérignat-ès-Allier

Les cours de musique qui se déroulaient depuis plusieurs années rue du Gazou ont désormais lieu au 2^e étage de la mairie dans 3 petites salles neuves entièrement dédiées aux cours de musique.

Le rayonnement

L'école de musique travaille avec une diversité d'acteurs locaux pour des actions éducatives, sociales et culturelles.

Les partenariats se concrétisent par de nombreux **concerts et animations** (plus 40 programmés en 2025) avec un public estimé à environ 4 000 spectateurs - entrées libres et gratuites.

LES ÉCOLES

- 1 avec l'école de St-Dier (CE1 / CE2).
- 1 avec l'école de Bouzel (maternelles et CP).
- 2 avec l'école Louis Aragon de Vertaizon avec le spectacle "Chloé et Rouge" réunissant 3 classes de CE2 / CM1 et CM1 / CM2 avec le programme Orchestre à l'école (concerts au Moulin de l'Etang et à la salle omnisports de Vertaizon).
- 1 avec les écoles de St-Julien-de-coppel et Montmorin à Egliseneuve avec le spectacle "Sedna".
- 2 avec les écoles de St-Julien-de-Coppel (CE1 et CE2 / CM2) avec le conte musical "La chaise" et "Du rythme dans les pattes" avec les percussionnistes de l'école de musique.
- 2 avec l'école de Chauriat : projet kamishibai en partenariat avec la bibliothèque de Chauriat et concert dans le cadre de La semaine musicale + 1 exposition de mur sonore dans la cour de l'école.
- 3 représentations avec l'école d'Egliseneuve-près-Billom.

LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX SOCIAUX

- 1 à la MARPA de Pérignat
- 1 à l'ESAT d'Escolore

PARTENARIAT AVEC LES services de Billom communauté

- 2 avec le service culture pour la sortie de résidence de la compagnie "Arnica" à la Perm, ainsi que le spectacle "Le chant des flûtes" donné à Billom dans les jardins de La Croze en clôture de la Fête de la nature.



- 2 avec Bi-kigaï pour la soirée des ambassadeurs à Vertaizon ainsi que pour la fête d'Estandeuil.
- 1 pour le "Miam-miam... des livres" à Mur-sur-Allier.

LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

- 2 avec l'orchestre d'harmonie de Vertaizon dont 1 pour les 20 ans du multi-accueil "Les pitchouns".
- 1 pour la fête de la musique à Vertaizon.
- 2 avec l'association des parents d'élèves de Beauregard-l'Evêque ainsi que "vivre à Beauregard".

LA VILLE DE BILLOM

- 1 pour la sortie de résidence de la compagnie "Pierre et fils".
- 4 pour les festivités de Noël.
- 1 en partenariat avec l'école municipale de danse.

LES ACTEURS CULTURELS HORS TERRITOIRE

- 1 avec l'Association des amis de Ravel.
- 2 en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement communal de Cournon d'Auvergne.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE A ORGANISÉ AUSSI

- 4 stages sur les petites vacances scolaires dont celui d'orchestre organisé à Bongheat aux vacances de printemps.
- 5 concerts dans le cadre de "La semaine musicale" à Chauriat.
- 1 concert des familles à Montmorin.
- 1 concert de Noël à Mur-sur-Allier.

ENFANCE JEUNESSE



LES PITCHOUNS



Rapport détaillé consultable au
siège de Billom Communauté

Les Pitchouns du Jauron est un **EAJE** (Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants) ouvert depuis 2005, avec un agrément modulable de **26 places**. Situé à Chignat, il est ouvert à l'ensemble des familles du territoire et en accueil occasionnel uniquement aux communes environnantes.

Le projet éducatif de la structure repose sur un accueil le plus **individualisé** possible de l'enfant et de sa famille, garantissant une sécurité physique et affective, se basant sur les principes pédagogiques de "jeu libre", "motricité libre" et "autonomie de l'enfant".




41 969
heures
facturées


51
enfants
accueillis


224
jours
d'ouverture

41 969 heures facturées :

- **71 %** des contrats sont à temps complet (4 ou 5 jours d'accueil),
- **29 %** à temps partiel (de 1 à 3 jours d'accueil).

51 % des familles résident sur 2 communes (35 % à Vertaizon et 16 % à Chauriat). Au total, **12 communes** de la CC sont concernées.

(CF page 31 pour les modalités d'attributions des places)

Le taux de ressortissants du régime général est de

94 %

Ce taux ouvre droit à un versement PSU de la CAF estimé à **199 296 €**. Ces recettes représentent **36 %** sur un budget total de **554 967 €**.

Les participations familiales couvrent **15 %** du budget.

Le service

En septembre 2025, changement de direction :

1 directrice (infirmière), travaillant dans la structure depuis 2012 en tant qu'adjointe

1 nouvelle directrice adjointe (éducatrice de jeunes enfants)

3 auxiliaires de puériculture

4 adjoints d'animation

2 adjoints techniques

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h.



Accueil individualisé

Activité autonome

Bienveillance

Motricité libre

Expérience

Créativité

Ouverture sur l'extérieur

Observation

Travail et réflexion en équipe

Les temps forts

• Découverte de la littérature jeunesse

- Des séances de lecture aux Pitchouns avec Aline Le Bref et un cycle de lecture et d'emprunt avec les médiathèques de Pérignat et de Beauregard-l'Evêque.
- 1 atelier artistique animée par Corinne Dreyfuss auteure et illustratrice jeunesse.
- Bébé Croc'en livres : participation à ce prix lecteur spécial petite enfance avec une sélection d'albums soumis au vote des jeunes lecteurs et de leurs familles.

• Ateliers sensoriels et moteurs

- Éveil musical avec Mélanie Meunier.
- 3 séances d'ateliers sensoriels type Snoezelen sur le thème du bleu en partenariat avec le RPE de Billom.
- Des ateliers de motricité avec Caroline Lelong pour les 3 groupes.
- 3 séances à la piscine de Billom pour le groupe des grands.

• Projet de rencontres intergénérationnelles

Depuis 2 ans, des échanges ont lieu tout au long de l'année avec les résidents de la MARPA de Pérignat. L'intérêt réside essentiellement dans le contact entre les 2 générations. Ils reposent sur les notions de partage et d'échange à travers différents projets et activités.

• Des sorties et des projets

- 1 séance de courts-métrages Ciné parc pour le groupe des grands.
- En fin d'année, des sorties pique-nique, pour les grands et les moyens.
- Une chasse aux œufs dans l'espace extérieur de la structure.
- Un spectacle de fin d'année sur le thème de l'hiver par Laurence FUSCO.
- Bilan du projet passerelle : 13 enfants étaient concernés par la rentrée des classes de septembre 2025, 6 ont profité du projet avec l'école de Vertaizon et 4 autres avec l'école de Chauriat.

• Pour les parents

- Pendant la semaine nationale de la petite enfance :
 - 3 cafés des parents
 - Des portes ouvertes le samedi 22/03 pour les futurs parents
 - Une soirée débat animée par Angélique Borel "Papa dit oui, maman dit non qui a raison ?"
- Un goûter de Noël, temps de convivialité entre parents et professionnels.

20 bougies pour la crèche !

2005 - 2025, voilà 20 ans que la structure a ouvert ses portes, ce moment a été célébré le samedi 14 juin avec l'Harmonie de Vertaizon. Au programme de cette matinée festive, rétrospective photos, ateliers ludiques pour les enfants, buffet. Dans une ambiance conviviale, parents, enfants (petits et ceux devenus grands !), et professionnels, ont partagé avec émotion de nombreux souvenirs.



Formation continue

En août 2025, l'équipe des Pitchouns s'est formée à un outil de communication utilisé avec les enfants : la **communication gestuelle associée à la parole**.

Cet outil est centré sur la qualité relationnelle et le bien-être des enfants ; elle permet de tisser un lien privilégié entre l'enfant et l'adulte, elle facilite les échanges, permet de mieux comprendre et donc de mieux répondre aux besoins exprimés par les enfants. Il sera intégré au projet pédagogique lors de sa réécriture en 2026, l'équipe l'a déjà investi au quotidien.

Comme les années précédentes, chaque professionnel a bénéficié de 3 séances de 2 heures d'**Analyse de Pratiques Professionnelles**. Ces séances permettent un travail sur les émotions et le vécu professionnel, une meilleure compréhension de situations difficiles, une remise en question des pratiques professionnelles, voire une régulation du fonctionnement de l'équipe.

Un agent, dans la continuité de son **rôle de référent handicap**, a participé à 2 journées de formation sur **l'observation de l'enfant**, avec le Pôle Ressources Handicap et Petite Enfance de Cellule.

Deux agents ont suivi des formations de 3 jours via le CNFPT.

RELAIS PETITE ENFANCE

Les missions fixées par la CAF

MISSION 1 : information des parents et des professionnels petite enfance

- Information des familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et de la demande
- Information aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
- Information des professionnels petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Promotion de l'activité des assistants maternels

Le **RPE** est un service gratuit animé par trois éducatrices de jeunes enfants et ouvert à tous : assistant.es maternel.les agréé.es, gardes à domicile, parents, personnes souhaitant devenir assistant.e maternel.le, enfants jusqu'à 4 ans. Agréé par la CAF, c'est un lieu d'information, d'animation et d'échanges autour de l'accueil des jeunes enfants.

Le guichet unique

Mission renforcée CAF sur laquelle le service s'est à nouveau positionné en 2025.

Accueil collectif

101 demandes d'accueil collectif (119 en 2024) dont 98 pré-inscriptions en accueil régulier, 2 en accueil occasionnel (10 en 2024) et 1 seul accueil d'urgence (idem à 2024).

En 2025, une commission d'attribution en mai et une commission dite "de régulation" en octobre. Après traitement en amont (7 demandes hors commissions, 21 archivages, 1 report 2026) seules 51 demandes maintenues (48 en 2024) ont été étudiées pour une entrée dans l'année 2025 / 26 dont 6 seulement qui avaient déjà eu au moins un refus (à la commission d'octobre, il n'y avait que des demandes initiales). 33 ont reçu une acceptation dont 2 partielles, soit 66 % (75% en 2024, 65% en 2023 et 23 % en 2022) . A noter, très peu de demandes de temps plein (seulement 10 sur 32 en mai 2025), ce qui ne facilite pas le remplissage des crèches.



OBSERVATOIRE DES MODES D'ACCUEIL

Mise en place d'un observatoire local qui permet de rapprocher les informations de l'intercommunalité, de la CAF, de la PMI, du département et des réseaux de professionnels.

Il vise à identifier les besoins et à mailler le territoire de solutions adaptées aux familles. Ces démarches sont adaptées aux nouvelles responsabilités des autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant (AOJE) introduites par la loi pour le plein emploi, notamment avec l'élaboration d'un schéma pluriannuel, et la délivrance des avis préalables à l'installation de nouvelles structures privées.

Démographie

22 % de naissances en moins sur le territoire en 5 ans (Source PMI), qui s'alignent sur une baisse nationale constatée depuis 10 ans.

En 3 ans, le territoire a perdu presque 30 assistantes maternelles.

Effectif des assistantes maternelles

	actives	agréées	Nb de places théoriques
2022	175	179	627
2023	168	170	584
2024	158	168	581
2025	141	158	559

Effectif des assistantes maternelles

- Beauregard-l'Evêque 11
- Billom 31
- Bongheat 2
- Bouzel 3
- Chauriat 9
- Egliseneuve 6
- Espirat 3
- Estandeuil 2
- Fayet-le-Château 2
- Glaine-Montaigut 2
- Isserteaux 2
- Montmorin 3
- Mur-sur-Allier 26
- Neuville 2
- Pérignat-ès-Allier 5
- Reignat 4
- Saint-Bonnet-lès-Allier 5
- Saint-Dier d'Auvergne 4
- Saint-Jean-des-Ollières 4
- Saint-Julien-de-Coppel 7
- Trézioux 7
- Vassel 2
- Vertaizon 17

Mission 2 : cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et gardes à domicile
- Animer un lieu en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Formations

39 assistantes maternelles ont participé à 16 formations différentes, souvent en distanciel, en 2025.

4 formations organisées sur le territoire avec l'UFCV :

- 2 sessions "Développement et troubles du langage et de l'apprentissage",
- 1 session "Favoriser le jeu libre",
- 1 session "Droits et devoirs",
- 1 session de recyclage secourisme SST.

En complément d'une formation initiale fin 2024, les 3 animatrices ont suivi une formation CNFPT sur 3 jours "Animer un groupe de Paroles" afin d'assurer qualitativement cette proposition d'accompagnement.

Animations

Pour les familles, 2^{ème} édition d'une semaine "Portes Ouvertes" des structures Petite Enfance du territoire du 17 au 23 mars : ateliers au RPE, soirée-débat, café des parents et visite sur les multi-accueils.

Pour les Assmats, le Relais Petite Enfance a choisi d'ancrer l'accompagnement professionnel et l'éveil des tout-petits autour d'une invitation au voyage sonore et sensoriel à partir du monochrome BLEU.

Une résidence d'artistes avec la Cie Artsquimed au RPE de janvier à avril 2025 : Aqualidad, un projet éducatif et artistique qui propose une immersion poétique et sensorielle à travers différents ateliers sur le thème de l'EAU. A l'issue, 4 représentations du spectacle final proposées en décembre.

La création d'un espace multi sensoriel d'inspiration Snoezelen à Vertaizon en partenariat avec les Pitchouns : une installation à l'année sur le thème des fonds marins avec 18 séances pour le RPE et 2 soirées sophrologie pour les AM.



Quelques chiffres

• **158 assistantes maternelles agréées**, dont 141 en activité. 84 % d'entre elles ont fréquenté le RPE (ateliers, réunions, permanences d'accueil, formations...).

• **2 664 contacts**, dont 559 familles, 1 362 assistantes maternelles et assistantes familiales et 743 partenaires.

• **77 rendez-vous familles**
dont 47 pour une recherche de mode d'accueil.

• **258 temps collectifs animés sur 11 communes différentes** :
177 ateliers d'éveil et 81 animations avec un intervenant, 213 enfants et 18 parents différents. 62 assistantes maternelles y ont assisté.

• **29 temps d'accompagnement professionnel**
- 7 ateliers de musique adulte avec C. Lagarde,
- 5 réunions Bébé Croc'en livres,
- 9 réunions de préparation d'une animation pour le Miam Miam des Livres !,
- 2 soirées sophrologie adulte avec A. Tessier,
- 4 groupes de parole AM,
- 1 conférence "papa dit oui, maman dit non" avec A. Borel,
- 1 conférence inter relais "Co-dodo, allaitement, éducation positive... Comment s'en sortir en tant qu'assistant.e maternel.le ?"

Ateliers

En plus des ateliers d'éveil réguliers sur 7 communes, de multiples propositions et partenariats :

- **Ateliers en mouvement** : 24 séances de motricité.
- **Ateliers en musique** : 24 séances d'éveil sonore avec C. Lagarde, 2 lectures musicales avec A. Lebreff et C. Lagarde, fête de la musique à Billom avec l'école primaire.
- **Ateliers on sort, on découvre** : 3 ateliers PAH dont un avec le service rivières, 2 séances avec Ciné-parc à Billom, 2 matinées jeux d'eau au centre aquatique, une balade "raisin" dans les vignes à Glaine, 2 ateliers "dégustation" au Petit Gargantua à Mezel, un atelier pique-nique à la Cartade, une matinée jeux au parc de Chauriat, une balade ludique dans les bois de la Comté.
- **Ateliers festifs** : carnaval à Billom, journée des assistantes maternelles.
- **Ateliers lecture** : 19 séances p'tits bouts en bibliothèque, 2 lecture-performances dans le cadre de l'EAC avec la comédienne Zaz Rosnet, 2 lectures animées "Et si nous partions en mer ?" avec Céline Decourty, 2 ateliers-rencontre avec Julia Chausson, 2 ateliers lecture avec Corinne Dreyfuss en partenariat avec Passeurs de Mots, matinée finale BB croc, 5 lectures au sein de l'installation "Sens dessus dessous" inspirée par l'imagier des sens d'Anne Crausaz et créée par le groupe d'animation du Bébé Croc.
- **Autres partenariats** : création d'une animation vidéo et musicale pour le "Miam Miam Des Livres" à Mezel, atelier Snoezelen à la fête du jeu à Egliseneuve.



COORDINATION ENFANCE - JEUNESSE



Bi' Kigai

La coordination jeunesse accompagne les communes de Billom Communauté dans le déploiement d'actions construites avec et pour les jeunes du territoire. Cette intervention itinérante articule prévention en milieu scolaire, dispositifs d'engagement citoyen et actions favorisant l'insertion professionnelle. Elle apporte une réponse adaptée aux besoins des adolescents et renforce la coopération entre élus, services, associations, équipes éducatives des deux collèges publics et jeunes du territoire.

- 386 jeunes impliqués, dont 194 filles et 192 garçons.
- 12-17 ans : 366 - 18-25 ans : 20.

Service financé par la CAF (PS jeunes et chargé de coopération CTG), Conseil départemental (Prévention jeunes), Conseil régional (Forum).

PRÉVENIR

- Co-organisation d'une grande soirée sur le thème des addictions en lien avec la Maison Sport Santé, la CPTS et le CLS avec :
 - Création d'un théâtre forum avec 5 collégiennes.
 - Présentation des livrets de connaissance de soi et des bienfaits de l'activité physique créés avec les collégiens.
 - Conférence interactive avec deux experts en addictologie.
- 2 séries d'ateliers avec Biodiv'Educ et les internes de Saint-Dier
- 1 théâtre forum sur le thème de l'égalité filles-garçons avec Ficelle et Cie pour tous les élèves du collège de Saint-Dier.

ACCOMPAGNER

8 projets accompagnés dans le cadre de la convention avec l'Abcd'R, réseau des associations de jeunes de Billom Communauté regroupant 7 groupes de jeunes dont 2 se sont dissouts lors de l'assemblée générale de septembre 2025.

L'accompagnement de la coordonnatrice jeunesse pour les appels à projets et subventions a permis de recueillir 7 300 € pour financer les projets des jeunes.

ORGANISER

4^e édition du forum #1jeune1job le 22 mars à Saint-Julien-de-Coppel, co-organisé avec la Section de libre de l'Abcd'R (12 jeunes), en partenariat avec le service jeunesse de la Communauté de communes Entre Dore et Allier.

- 176 jeunes accueillis,
- 396 participants,
- 48 structures.

Bourse Cré'Active : 3 chantiers d'été sur 2 semaines

Votée en 2022, cette bourse de 125 € a permis à 16 jeunes, 6 garçons et 10 filles, de participer aux chantiers d'été 2025 : 10 jeunes 14-15 ans + 6 jeunes 16-17 ans.

Les chantiers consistent en de petits travaux d'aménagement et d'embellissement planifiés avec les communes. En contrepartie, une bourse est versée aux jeunes. Les repas, une activité sophrologie et grimpe dans les arbres sont pris en charge par Billom Communauté.

- Chantier 1 : création d'un tableau pour embellir la façade de la mairie (Bouzel).
- Chantier 2 : nettoyage et rénovation de deux fontaines (Beauregard L'Evêque).
- Chantier 3 : création de fresques pour embellir la cour d'école (Chauriat).

L'encadrement technique a été assuré par une artiste (chantier 1 et 3) et par un artisan (chantier 2).

4 vidéos sont à retrouver sur la chaîne YouTube de Billom Communauté.



VALORISER

La cérémonie des ambassadeurs du 5 avril fut l'opportunité pour les élus et financeurs de valoriser les projets des jeunes et de mettre à l'honneur leur engagement citoyen. Une centaine de jeunes certifiés (5 sections de l'Abcd'R, collégiens et élèves de l'école de musique).

18 nouvelles vidéos publiées

1 infolettre

- Animation du site internet de l'Abcd'R : <https://labcdr63.wixsite.com/labcdr>
- Création du site internet dédié au forum : <https://forum1jeune1job.wixsite.com/forum/>

Dispositifs pour les jeunes

Bourse Coup de pouce

8 demandes : 5 pour le permis, 3 pour le BAFA.

Provenance : 1 de Beauregard, 1 de Billom, 1 de Bongheat, 1 de Bouzel, 1 de Fayet, 1 de Mur-sur-Allier, 1 de St-Julien et 1 de Vassel.

Les actions citoyennes ont été réalisées pour 1 au sein d'un service communautaire, 3 en ACM (centres de loisirs), 2 en secrétariat de mairie, 1 en médiathèque et 1 au sein d'une association.

Bourse Agir jeunes

1 demande en 2025 par la section Dark Army pour l'organisation d'un second battle à Montmorin et la création d'un nouveau spectacle. 1 000 € accordés.

Eco Bourse

Votée en 2024, cette bourse de 200 € a permis à 9 jeunes, 5 garçons et 4 filles (14-17 ans), de participer à deux sessions de 8 mercredis (14h-18h) pour éradiquer la renouée du Japon. Encadrée par les animateurs du service rivières. Cette expérimentation est en bonne voie de réussite et sera renouvelée en 2026.

Formation baby-sitting

Cette deuxième formation a accueilli 14 jeunes (22 demandes) de 14-19 ans, les 24-25-26 février 2025.

Encadrée par des agents de Billom Communauté (Pitchouns, réseau des bibliothèques, centre aquatique, service enfance jeunesse), cette formation gratuite a permis de dispenser quelques bases pour bien s'occuper d'enfants mais aussi de rassurer les parents qui feront appel à un baby-sitter. 1 baby sit'dating a été organisé (rencontre entre les parents et les baby-sitters) lors du forum du 22 mars, l'annuaire des baby sitters a été complété, il est disponible sur le site internet de Billom Communauté. Reconstitution du dispositif en 2026.



LES ACCUEILS DE LOISIRS

- Suite de la formation autour du livre et de la lecture, le 18 février, à la mairie de Billom. Journée organisée par AURA livre et lecture (travail sur la fresque de la lecture et partage d'expérience transversales) : partenariat CREFAD, réseau des bibs de Billom Co, 40 participants, quelques ACM mais hors Billom Co.
- Poursuite du projet alimentation pour les ACM du territoire avec la compagnie Mungo et son spectacle Zazagrana.
- Fête des 20 ans de l'Amic'ados de Vertaizon.
- Ateliers fabrication de pain au levain au sein des ACM de Pérignat et Chauriat : projet "ambition positive" porté par le Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Clermont / Parc Livradois-Forez et Bio63.

RÉSEAU DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Le nouveau coordonnateur Enfance Jeunesse a rencontré, dès sa prise de poste, tous les élus des communes sur lesquelles est implanté un ACM, puis tous les directeurs et directrices de ces ACM afin de développer l'interconnaissance et d'identifier leurs attentes et besoins (10 communes pour 13 ACM).

Ces rencontres ont favorisé la dynamique de réseau. Une réunion de travail des directeurs et directrices ACM a eu lieu le 20 novembre, un plan d'actions 2026 a été coconstruit et validé par tous.

RISQUES DE LA SÉDENTARITÉ

Une campagne de promotion de l'activité physique a été réalisée au travers du projet "Mens Sana" (partenariat Maison Sport Santé), avec la production de 7 vidéos courtes qui ont mobilisé une trentaine d'élèves du collège François Villon. Qualité du projet et des outils réalisés reconnu par la DRAJES qui a décidé d'en assurer la diffusion à l'échelle nationale auprès de l'ensemble du réseau des Maisons Sport-Santé.

De plus, un temps fort de prévention a été co-organisé, en mai 2025, avec la CPTS Entre Limagne et Livradois et la Maison Sport-Santé à la crèche de Glaine-Montaigut : un atelier autour de l'activité physique, la nutrition et le soutien à la parentalité a permis aux familles d'échanger avec des professionnels de santé.

Aide aux associations

Mise à disposition des minibus

- 16 054 kms de parcours (11 685 en 2024),
- 8,5 déplacements en moyenne par mois (6,8 en 2024) pour 24 utilisateurs différents (24 en 2024). Chaque service de Billom Co compte pour un utilisateur.
- 31 sorties pour les services de Billom Communauté dont 3 pour le service jeunesse et 10 pour le service rivières dans le cadre de l'Eco bourse.

Nous constatons une hausse significative de l'utilisation des minibus par les associations.

Partenariat CAF et Convention Territoriale Globale

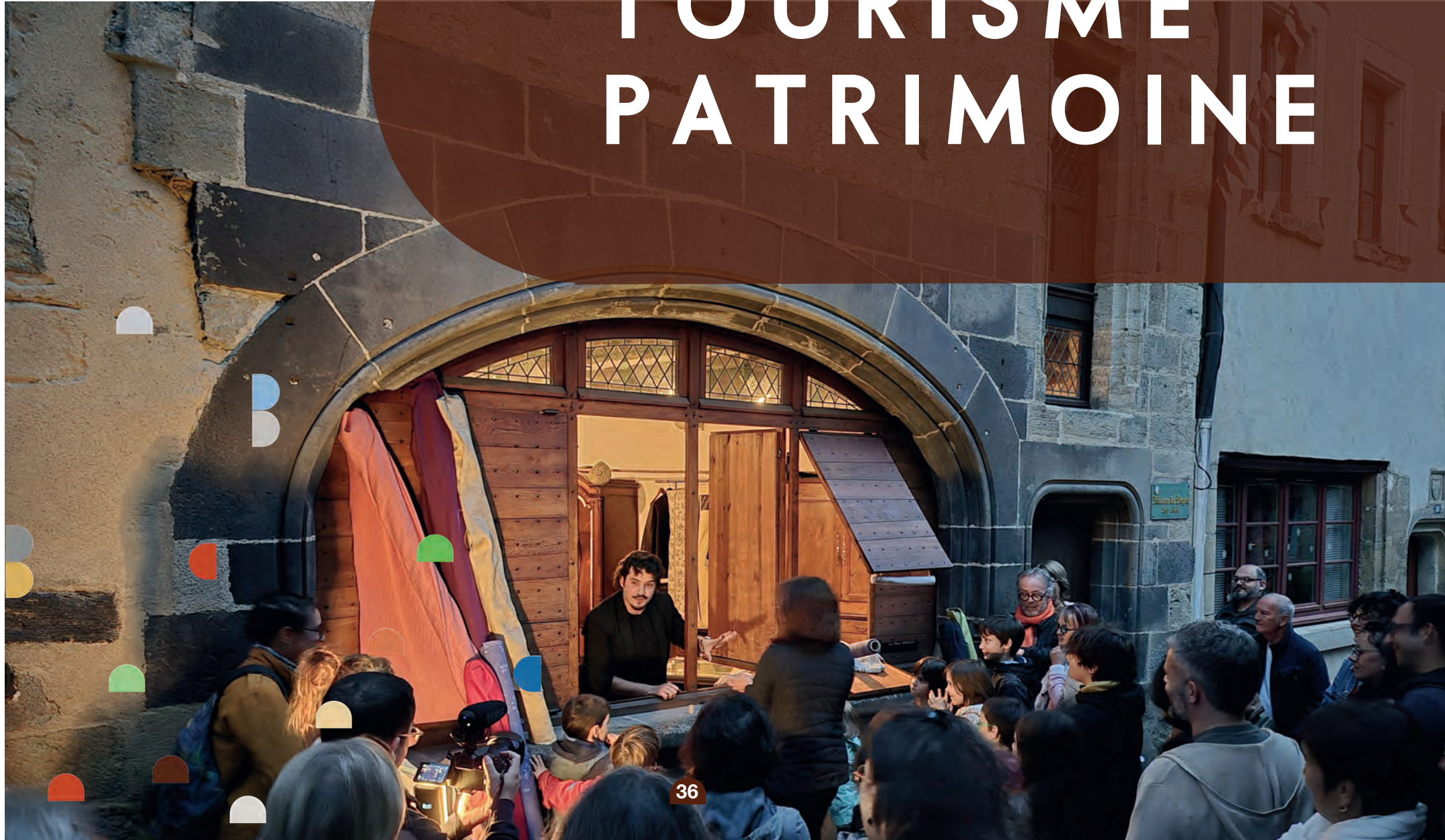
Renouvelée pour 2024-2028, ce document cadre vise à coordonner les politiques publiques locales et à garantir une offre de services cohérente, adaptée aux besoins des familles et des jeunes.

Le COPIL CTG du 02 décembre, en présence d'élus et de la direction de la CAF, a validé le bilan 2025 ainsi que le plan d'action 2026 qui comprend 5 axes, 17 objectifs, 50 actions :

- AXE 1 - Petite enfance : évaluer les besoins des familles, adapter l'offre d'accueil petite enfance, l'améliorer tout en respectant un maillage équilibré sur le territoire.
- AXE 2 - Enfance : poursuivre la collaboration entre ACM afin de coordonner leurs efforts et renforcer les pratiques.
- AXE 3 - Jeunesse : poursuivre, renforcer les actions engagées par Billom Communauté
- AXE 4 - Parentalité : favoriser le lien social sur le territoire pour mieux accompagner les familles
- AXE 5 - Santé environnementale et santé physique : 2 préoccupations fortes de Billom Communauté.

La conseillère en développement de la CAF apporte régulièrement son aide technique, des conseils notamment au travers des points mensuels (travail avec le RPE sur son rôle d'observatoire, développement de l'axe parentalité, participation aux commission enfance jeunesse...).

TOURISME PATRIMOINE



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Billom Communauté s'est engagée dans la médiation, mise en valeur, connaissance, promotion et sauvegarde du patrimoine en obtenant le label Pays d'art et d'histoire en 2010. Les actions et projets menés par le service sont élaborés pour répondre aux attentes de la convention signée avec l'État. Le service travaille en transversalité avec les autres services de Billom Communauté pour de nombreux sujets, mais aussi avec d'autres partenaires (MDT, Parc, DRAC, communes...).

Les bureaux du service sont situés "rue des boucheries", les techniciens utilisent également un local patrimoine, situé dans la même rue.



Les manifestations

■ Journées du patrimoine de Pays (juin)

Organisée à Glaine-Montaigut autour de la thématique "Terre à Terre", la journée a permis de découvrir l'église romane et ses peintures murales, de créer une visite contée sur la vigne avec l'artiste Juliette Malfray, de projeter des films amateurs avec les archives départementales et d'inaugurer l'exposition "peinture murale" et la nouvelle malle, en présence de l'illustrateur Guillaume Reynard. Malgré une journée caniculaire, ce sont plus de 150 personnes qui ont participé à cette manifestation.

■ Journées Européennes du Patrimoine (septembre)

Temps fort du PAH, les JEP ont été organisées autour de la thématique "patrimoine architectural". Un large public s'est déplacé pour les visites organisées le samedi à Chas et au puy de Mur. La météo très pluvieuse du dimanche a vu une fréquentation très faible des visites sur la muraille de Billom et de l'exposition sur l'Art roman en Livradois, et l'annulation du run patrimoine. Cet événement a aussi été l'occasion d'inaugurer le jeu numérique mis en place par l'association Label Leppoc de Saint-Julien-de-Coppel, projet auquel le service éducatif a participé. (Fréquentation estimée à 180 personnes).

Programmation annuelle

Le service propose des RDV tout public qui mettent en exergue les richesses du patrimoine bâti, paysager et immatériel du territoire. La programmation 2025 a été l'occasion de temps forts inédits comme l'exposition de peinture de Gilles Cohendy "Billom en arc-ciel". Cette dernière a permis de valoriser le patrimoine naturel et bâti du billomois grâce à la peinture. Une visite commentée par l'artiste, deux ateliers d'initiation à l'aquarelle et deux ateliers en milieu scolaire ont été organisés. Plus de 500 personnes sont venues découvrir les œuvres de Gilles Cohendy.

L'exposition "L'ère bête" imaginée par les artistes Miss Boll (peintre échiquéenne) et Marie Deschamps (plasticienne) et installée au local patrimoine avait pour objet le bestiaire roman. Les artistes se sont inspirées des chapiteaux des églises du territoire pour les restituer artistiquement et avec des supports originaux : le jeu d'échecs ou la carte à gratter. En amont de l'exposition, une classe de CE2 (Notre-Dame) a proposé des dessins sur la même thématique qui ont été installés chez des propriétaires et commerçants de la rue des Boucheries. L'exposition a aussi été associée à deux ateliers "cartes à gratter". La fréquentation de l'exposition et des ateliers

est estimée à 250 personnes.

L'année 2025 s'est achevée avec la présentation de la nouvelle exposition "Comment l'occitan interroge le monde" créée par l'Institut d'Etudes Occitan. Cette exposition permet de revenir sur l'histoire de cette langue régionale, l'évolution de sa pratique et la question de sa disparition. Elle a été accompagnée d'une soirée de contes en occitan et de la projection du film "Le plaser simple". La fréquentation de cet événement est estimée à 100 personnes.

La visite marquante de la saison concerne la visite en magie à Billom avec le magicien Mehdi Ouazzani (90 personnes), originale et inédite en Auvergne, elle permet entre autre de faire découvrir le patrimoine d'une manière insolite. Plusieurs nouvelles visites ont donné l'occasion de renouveler les thématiques : les rando-patrimoine "Sur le chemin de Montaigne", "Les rochers de Pileyre" et "De Saint-Aventin aux Minimes" à Beauregard l'Evêque, une balade ethnobotanique à Saint-Jean-des-Ollières, et une balade au lever du soleil. Un nouveau RDV en famille "l'empreinte du végétal" sur le puy de Pileyre a rencontré un vif succès.

Des nouveaux circuits ont été conçus pour les run patrimoine, les parcours d'orientation, la vallée du Madet et les balades photo nature.

Service éducatif

Le service éducatif s'inscrit dans le cadre de la convention PAH et propose chaque année de nouvelles interventions propres au service ou en lien avec la collectivité comme l'EAC ou la Fête de la nature.

En 2025, une collaboration a été menée avec le service jeunesse dans le cadre de la réalisation d'un jeu numérique. Le médiateur du patrimoine est intervenu auprès des jeunes de l'association Label-Leppoc pour une visite guidée et un accompagnement sur les éléments historiques, mais également pour la réalisation du jeu.

Des interventions spécifiques ont eu lieu en milieu scolaire, en lien avec les expositions, et ont été l'occasion de créer de nouvelles interventions : initiation à l'aquarelle, au bestiaire roman ou à l'occitan.

La qualité des interventions, et notamment celles autour du pisé, a été mise en avant par deux classes de Guyot-Dessaigne qui a pu ainsi remporter un prix décerné par le SBA pour des actions de développement durable. L'école a décidé de réinvestir le gain pour de nouvelles interventions du PAH (en 2026).

En plus des scolaires du territoire, le service accueille, à chaque période de vacances les centres de loisirs et continue d'intervenir au sein du RPE.



L'année 2025 a été, pour le service éducatif, une année d'investissement avec le renouvellement des outils pédagogiques financés à 80 % par le Conseil départemental. Les maquettes d'arc plein cintre et brisé, ainsi que l'exposition "Vivre au moyen-âge", ont été mises à jour et complétées. Les nouvelles acquisitions concernent une maquette de moulin, une exposition sur la peinture murale et sa

mallette pédagogique. Le matériel pédagogique autour de l'archéologie a également été étendu, avec un module de fouille funéraire et des malles sur les périodes du Néolithique et du Paléolithique, ainsi qu'une mallette sur l'alimentation à l'époque gallo-romaine.

Des "explorateurs", livrets-jeux à destination du jeune public, ont été réalisés au cours de l'année. Un nouveau document a été conçu pour accompagner la visite guidée autour de la musique médiévale qui mène à la découverte des peintures murales "les anges musiciens" de l'église Saint-Cerneuf à Billom.

Le document "Territoire en transition", support de la visite "La ville de demain", a été mis à jour et réédité pour les visites guidées avec les 6^e.

2025 en chiffres

51	visites réalisées, + de 800 personnes accueillies	328	enfants venant des centres de loisirs
3	manifestations	160	enfants en atelier famille
6	expositions	6	groupes adultes soit 200 personnes
2 070	scolaires ont participé à une visite ou à un atelier	62	enfants dans le cadre des ateliers du RPE

Des actions de valorisation et sauvegarde du patrimoine

Billom Communauté s'est aussi engagée dans la sauvegarde du patrimoine en achetant (2024) l'ancienne chapelle du Saint-Esprit à Billom, transformée en grange après la Révolution. L'intérêt de cette acquisition est le décor mural subsistant à l'intérieur. En 2025, un appel d'offre a été réalisé pour missionner un atelier de restaurateurs sur la réalisation d'une étude de diagnostic des peintures. Le conservatoire Muro dell' arte a ainsi réalisé d'avril à janvier une étude approfondie pour mieux connaître l'état de conservation des peintures et du bâtiment. En parallèle de cette mission, des maquettes numériques en 3 dimensions ont également été réalisées.



Soutien aux manifestations

La commission tourisme et patrimoine a soutenu plusieurs associations pour le travail de valorisation du patrimoine qu'elles apportent : l'association Mémoire et patrimoine de Pérignat pour le travail de recherche de l'association, l'ASEV-SIT pour l'entretien et la valorisation du site de l'ancienne église, les champs d'ail pour l'organisation du salon du goût.

Conseils et expertise

La commission de coordination, organisée tous les 2 ans, a permis de réunir les nombreux partenaires du PAH. Elle a été l'occasion de revenir sur les 15 années d'action du service éducatif et sur le bénéfice de la mission de professeur détaché (non renouvelée par le rectorat en 2026). Le PAH a participé aux échanges avec le Conseil départemental et la Maison du Tourisme dans le cadre du projet des belvédères sur la chaîne des Puys. Le service a également été convié à l'atelier d'urbanisme du parc LF et à des réunions pour le projet de plan paysage et de biodiversité pour la vallée du Madet. Le parc LF a également sollicité le service pour le projet de réseaux de sites d'interprétation.

TOURISME

Maison du tourisme du Livradois-Forez

En 2025, la fréquentation touristique a été marquée par une légère baisse à l'échelle du territoire des 4 EPCI (ALF, TDM, Entre Dore et Allier et Billom Communauté). Il est noté -3 % de nuitées marchandes et non marchandes (-4 % à l'échelle de région et de la France) mais une fréquentation stable en saison estivale. Globalement, le Livradois-Forez représente 16 % de la fréquentation touristique du Puy-de-Dôme, et pourrait encore performer.

25 000 visiteurs ont été renseignés en comptoir dont 4 035 à Billom (soit 32 %), 7 900 par téléphone dont 1 528 à Billom (en progression) et 156 "hors les murs" (par exemple au camping). Preuve en est qu'il y a un engouement croissant pour des destinations pleine nature, loin de la surfréquentation et du tourisme de masse. C'est là que notre territoire a une carte à jouer.

Les faits marquants

D Obtention du label "Destination d'excellence" après un travail long et fastidieux de 4 années durant lesquelles tout a été minutieusement décortiqué. C'est ainsi que le "pilier qualité" a obtenu un taux de conformité à 89,70 % sur les 85 % minimum exigé, et le "pilier écoresponsable" 91,49 % sur les 60 % obligatoires dans les Bureaux d'Information Touristique. Les vérifications ont pu aller jusqu'aux contrats d'entretien des modes de chauffage pour répondre notamment aux critères liés au développement durable ; la prochaine étape est le classement de l'office intercommunautaire en catégorie 1 ce qui peut permettre ensuite, à certaines communes, d'obtenir les classements "commune touristique" et "station tourisme".

D Présentation du schéma de développement touristique durable de l'offre élaboré à l'échelle du PNR et de la MDT dans les commissions tourisme puis validation par les 4 EPCI. Celui-ci comprend notamment une déclinaison d'actions par intercommunalité, à chacune ensuite de les mettre en œuvre selon un calendrier qui lui est propre.

D Recrutement un chargé de mission "grande itinérance et activités de pleine nature" dans le cadre d'un financement Leader pour (re)qualifier et organiser ces activités au niveau du territoire de la MDT et les inscrire également à l'échelle du Département, voire du Massif central pour la grande itinérance,



D Baisse des crédits alloués par le Cd 63 à la MDT – et plus précisément à Randonnée en Livradois-Forez – pour l'entretien des sentiers de petites randonnées (PR). L'enveloppe, amputée de 40 % de son montant, a induit une diminution du nombre de PR entretenus par RELF pour le compte du CD. Ces derniers passent ainsi de 100 à 60 % de l'existant. Toutefois, la randonnée étant une des activités majeures du territoire, la MDT a décidé de prendre en charge les 40 % restants, au moins pour 2025

D Création de séjours "bas carbone"

Tout ce travail d'accueil, de promotion et de commercialisation mené par la MDT l'est grâce à la trentaine de salariés et aux cotisations des 4 EPCI et du PNR pour un montant total de 1 378 147 € en 2025 (contre 1 195 657 € en 2024)

CHIFFRES CLÉS DU TOURISME EN LIVRADOIS-FOREZ EN 2025

- **3 millions de nuitées**
- **115 millions** de retombées économiques et plus de **1 000 emplois** salariés
- **35 millions** de vues des campagnes d'affichage à Lyon et Clermont-Fd
- **4,6 millions** d'audience cumulés pour 5 reportages TV
- le service **billetterie** toujours en progression avec **517 871 €** de ventes (+ 30 %) réalisées par 45 partenaires grâce aux outils de vente en ligne fournis par la MDT
- l'accueil de 90 groupes pour 201 880 € de chiffre d'affaires (+ 12 %),

dont 147 686 € (contre 129 004 € en 2024 et 117 024 € en 2023) pour Billom Communauté. Il convient de préciser que la MDT assure, pour Billom Co, et dans le cadre de la cotisation annuelle, toute la PAO relative aux supports de communication du PAH (affiches, programmation, focus...), la billetterie des visites et spectacles et l'entretien des chemins de randonnées figurant dans le topoguide "Billom, de l'Allier au monts du Livradois".

Par ailleurs, en 2025, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a voté l'instauration d'une taxe de séjour additionnelle d'un montant de 10 % qui viendra s'ajouter, dès le 01/01/2026, à celle instaurée par les territoires.

Réseau des belvédères

Le Département souhaite que l'inscription de la Chaîne des Puys / Faille de Limagne bénéficie à l'ensemble du territoire du 63 avec la volonté de faire connaître le site classé et les raisons de son inscription au patrimoine mondial. Pour ce faire, la collectivité a proposé aux 14 EPCI une mise en valeur de points de vue remarquables (existants ou à venir), mais tous hors du périmètre inscrit, et la construction d'un réseau départemental de belvédères. L'objectif est d'avoir, à terme, un réseau de 63 sites. Une enveloppe de 25 000 € de subventions (correspondant à une dépense subventionnable de 31 250 € HT) est allouée à chaque EPCI et peut être utilisée aussi bien pour du fonctionnement que de l'investissement.

Un premier travail a été réalisé conjointement entre Billom Co (service tourisme et PAH) et la MDT pour recenser les sites déjà aménagés avec des tables d'orientation et qui pourraient être complétés avec la signalétique imposée. En octobre, une visite terrain avec le Conseil

départemental a permis de finaliser une liste de 4 sites répartis sur l'ensemble du territoire, proposant des vues sous différents angles sur la Chaîne des Puys et situés dans des milieux géographiques hétérogènes. C'est ainsi qu'ont été pré-sélectionnés :

- le parc de la mairie de Mezel
- Notre Dame de la Garde à St-Julien-de-Coppel
- La butte de Montaigut à Glaine-Montaigut
- Le pic de la Garde à St-Jean-des-Ollières.

Tous sont facilement accessibles, avec un stationnement proche et sont situés sur, ou à proximité, d'un sentier de petite randonnée.

Les choix finaux de 1-2-3 ou / et 4 sites dépendront du coût du mobilier à installer à savoir : un jalon (totem) de 2 m de haut et du support d'interprétation comportant des éléments de langage pour expliquer le classement UNESCO et ce que sont la Chaîne des Puys et la Faille de Limagne.

Circuit d'interprétation accessible

L'association AcceSens porte un projet global avec l'objectif de faire, du Puy-de-Dôme, le premier département accessible aux personnes en situation de handicap. Billom Communauté a souhaité s'inscrire dans cette démarche.

Il s'agira de définir un circuit de découverte du patrimoine sur Billom (et peut-être plus tard sur Chauriat) pour lequel seront mis à disposition des supports adaptés pour répondre aux déficiences visuelles (2 millions de personnes en France), auditives (5 millions) ou mentales (1 million). Le coût du projet est de 17 750 € subventionné par le Leader à 80 %, soit un coût résiduel pour l'EPCI de 3 550 €.

La plupart des travaux dits d'accessibilité porte généralement sur des aménagements lourds pour

des personnes en situation de handicap moteur. Or, pour une personne en situation de handicap sensoriel ou mental, l'intérêt de pouvoir se déplacer de manière autonome sur un site est très relatif dès lors qu'elle ne dispose pas d'outils



Voie verte / Via Allier

Une réunion technique a lieu une fois par an, en octobre, pour faire un point sur l'entretien et les différentes interventions de l'année N-1.

Le coût annuel pour 2024 est de 72 208 € dont 50 % pris en charge par le Cd 63 et 8 636 € par Billom Co (au prorata des km sur l'EPCI). A cette somme, se rajoutent 290 € pour l'acquisition et le fonctionnement des 6 éco-compteurs installés sur le linéaire. Sur ces derniers :

- 2 se situent sur le pont de Dallet (1 dans chaque sens) et ont comptabilisé 101 328 visiteurs en 2025 avec une moyenne de 278 visiteurs / jour.
- 2 sur le pont de Cournon / Pérignat-ès-Allier avec 156 176 visiteurs et une moyenne de 428 visiteurs / jour.

Il reste toujours en attente le mobilier et la signalétique pour amener les cyclotouristes à s'éloigner de l'axe nord-sud pour se rendre sur les villes et villages situés de part et d'autre de la rivière.

AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT



HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La convention avec l'ANAH a été revue à deux reprises en 2025 pour :

- modifier les objectifs annuels relatifs aux thématiques liées à l'autonomie et à l'habitat dégradé au regard de la dynamique territoriale (les nouveaux critères d'éligibilité définis en 2024 ont permis à un plus grand nombre de ménages de bénéficier du dispositif) ;
- intégrer d'une part les évolutions liées à "Mon accompagnateur Rénov" (MAR), nouvelle modalité d'accompagnement des ménages, et d'autre part l'augmentation du financement de l'ANAH sur l'ingénierie à savoir, pour Billom Co, la subvention perçue pour la prestation confiée à SOLIHA.

Si le nombre de dossiers déposés à l'ANAH a augmenté de 56 % en 2025, parallèlement, il est à noter une diminution de 28 % de nouveaux contacts par rapport à 2024 avec une forte décroissance à partir de juin. Cela est sans doute dû au gel de l'instruction des dossiers par l'ANAH dès l'été et la difficulté du vote de la loi de finance 2026 laissant les ménages dans le doute en ce qui concerne les possibles aides.

Avec "MAR", l'ANAH a rajouté des missions aux opérateurs ainsi que des documents complémentaires à fournir pour les dossiers de demandes de subventions. Ceux-ci sont devenus plus complexes et nécessitent de fait beaucoup plus de temps de l'opérateur aussi bien lors de la visite que sur le montage et le suivi du dossier.

A cela s'ajoutent une durée de traitement des dossiers par l'ANAH et une actualité versatile concernant les aides, qui font que le travail de SOLIHA est fortement impacté.

Au regard de ce constat, la prestation d'ingénierie a dû être revue pour le 01/01/2026. Le nouvel accompagnement a une incidence sur les missions confiées à SOLIHA et donc sur le coût du marché initial. Afin de rester dans les limites de l'enveloppe fixée en 2022, les élus ont tenu compte des nouvelles dépenses, des nouvelles recettes (augmentation d'une partie de la subvention allouée par l'ANAH) et ont réajusté certaines missions, ce qui a permis de signer un avenant dans des conditions financières acceptables.

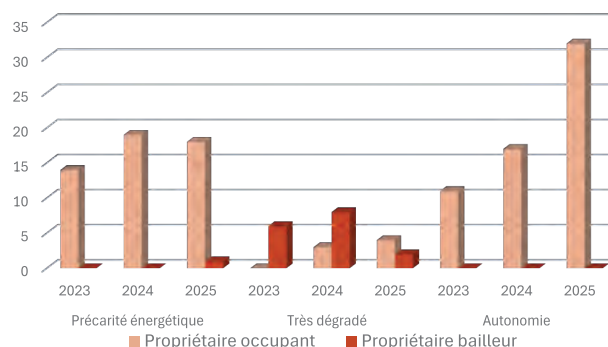
Bilans quantitatifs

En 2025, SOLIHA (opérateur de Billom Co) poursuit ses permanences une fois par mois à Billom, St-Dier et en alternance Vertaizon et Dallet mais avec environ 1 personne/permanence, il a été décidé, pour 2026, qu'il n'y aura plus que Billom.

Les aides s'échelonnent de 30 à 100 % (avec une moyenne à 84 %) selon les revenus et les types de travaux qui eux-mêmes génèrent une forte activité économique pour les entreprises locales (988 810 € de travaux en 2025 et 5 032 363 en 3 ans pour 56 entreprises concernées, dont 33 % sont issues de Billom Co).

L'ANAH a mobilisé 576 758 € en 2025 sur Billom Co (pour 1 178 286 € en 2024) et Billom Co 98 333 € (contre 232 786 € en 2024). La différence est liée à la création d'un nombre de logements locatifs moindre et des subventions moins élevées.

En 2025, 16 communes sur les 25 ont eu au moins un logement subventionné (contre 13 en 2024) et après 3 ans de dispositif, seules 2 communes n'ont jamais eu de dossiers.



A noter que Soliha a géré 51 dossiers (énergie et autonomie) et, en parallèle, 22 l'ont été par des "MAR" autres agréés par l'État. Ces 22 ménages n'ont bénéficié ni de l'accompagnement gratuit de SOLIHA ni de la subvention de Billom Communauté (délibération de février 2024).

Le 3^{ème} comité de pilotage de l'OPAH s'est tenu en février 2025. Étaient invités les partenaires et les élus du comité de suivi de l'étude pré-opérationnelle.

Nouveau contexte au 1^{er} janvier 2025

En 2025, une réforme de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales se concrétise par :

- la fin des contractualisations OPAH entre EPCI et ANAH (mais avec des conventions qui courent jusqu'à échéance, soit pour Billom Communauté jusqu'au 9 novembre 2027 sans aucun changement),
- la signature d'un Pacte territorial unique au niveau territorial. Le Puy-de-Dôme a souhaité que cela soit fait au niveau du département avec les 14 EPCI (RLV et CAM ont souhaité signer leur propre Pacte) et une convention a été signée pour une durée de 3 à 5 ans renouvelable et se décline autour de 3 volets d'interventions :

- Volet 1 : dynamique territoriale (volet obligatoire) assuré par Rénov'actions63
- Volet 2 : information, conseil, orientation (volet obligatoire) assuré par Rénov'actions63
- Volet 3 : accompagnement (volet facultatif) : OPAH confiée à SOLIHA sur Billom Co.

Cette nouvelle contractualisation amènera les nouveaux élus, dès 2026, à réfléchir aux modalités qu'ils souhaitent mettre en œuvre – ou pas – à l'échéance de l'OPAH en novembre 2027.

Permis de louer

Lancé depuis septembre 2024, le dispositif du "permis de louer" (PDL) a été reconduit par délibération en juillet 2025.

En 2025, 63 dossiers ont été instruits, les visites réalisées par SOLIHA ont abouti à :

- 28 arrêtés de mise en location
- 34 arrêtés de mise en location sous conditions car des anomalies portant atteinte au décret décence et / ou Code de la santé publique ont été identifiées. Les propriétaires ont alors eu de 1 à 3 mois (selon l'importance des travaux) pour y remédier.
- 1 interdiction de mise en location faisant suite à un défaut de permis de louer. Le propriétaire n'a pas régularisé sa situation ce qui a abouti à une amende de 1 000 €.

En complément, Billom Co a signé une convention avec la CAF qui transmet, mensuellement, la liste des logements, inclus dans le périmètre PDL, qui sont mis en location et pour lesquels les locataires sollicitent les allocations logement.

Rénov'actions63

Porté par le Cd63, en partenariat avec les EPCI, c'est le guichet unique des habitants pour toute question portant sur l'amélioration de leur logement. Willy Benavides reste le conseiller de Billom Co et est présent au siège tous les mercredis. Après un 1^{er} contact, il oriente les ménages vers le dispositif le plus adapté à leurs besoins ou à leurs revenus (Ma Prim'Rénov, l'OPAH, les certificats d'économie d'énergie ou le Cd).

Réalisation 2025 sur Billom Communauté :

- 278 conseils délivrés (en baisse/2024),
- 3 accompagnements avec visites à domicile et études thermiques.

Habitat indigne

Dans le cadre du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) auquel Billom Communauté adhère du fait de son OPAH, le CTS (Comité technique social) s'est réuni 5 fois en 2025. A la demande de l'État, une nouvelle organisation a été mise en place. Ces réunions sont désormais mutualisées avec Mond'Arverne Communauté : un même lieu pour les 2 EPCI (en alternance sur les 2 territoires) afin de faciliter la mobilisation des partenaires.

Le CTS regroupe l'ADIL, l'ARS, l'ANAH, la CAF, les travailleurs sociaux de secteur, le VP habitat et la DGA. Il a pour mission d'étudier toutes les situations d'habitat indigne qui sont signalées sur la nouvelle plateforme numérique dédiée nommée "Signal Logement" (changement de nom en 2025). Accessible aux particuliers, elle permet aux partenaires d'avoir un suivi précis de chaque dossier puisque toutes les informations (rapport, courriers, suivis...) sont rentrées au fur et à mesure par chaque acteur.

Chaque situation est examinée à chaque séance, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée (relogement, aide aux travaux...) :

- **14 nouveaux dossiers** ont ainsi été enregistrés en 2024 (contre 12 en 2024, 7 en 2023, 5 en 2022 et 10 en 2021) et se sont ajoutés au 13 toujours en cours d'instruction des années précédentes mais clôturés durant l'année. Au total, 17 ont été clôturés ; généralement soit parce que les travaux ont été faits, soit parce que les locataires sont partis.
- **1 dossier** a nécessité la mobilisation de l'équipe incurie du département (toujours en cours).
- **1 dossier** a fait l'objet d'une réunion de synthèse (étude d'une situation particulière) en raison d'un signalement "habitat indigne" qui a été fait en parallèle d'un arrêté d'interdiction de mise en location pris par le Président.

Les infractions relèvent du Code d'hygiène et / ou de la santé et du Décret Décence, et donc du pouvoir de police spéciale du maire. Les courriers sont préparés par Billom Co et adressés à la mairie pour envoi aux propriétaires indécis.

Le VP habitat et la DGA ont participé au COPIL annuel du PDLHI présidé par le Préfet et la DGA était présente aux 2 Cotech du PDLHI et aux 3 comités de concertation organisés par l'ANAH.

Commissions d'attribution de logements locatifs sociaux

21 logements OPHIS ont été attribués en 2025 :

- 11 n'avaient qu'un seul candidat (soit 52 % contre 44 % en 2024 et 12,5 % en 2023),
- 9, deux candidats (soit 43 % contre 37 % en 2024 et 56,25 % en 2023)
- 1, 3 candidats (5 % contre 14,8 % en 2024 et 31,25 % en 2023).

Auvergne Habitat poursuit ses commissions d'attribution principalement en présentiel, les statistiques sont difficiles à faire. Toutefois, 19 mouvements sont comptabilisés en 2025 sans plus de précisions sur la typologie ou le nombre de dossiers par offre.

Permanences de l'ADIL

Depuis le 01/01/2025, l'ADIL reçoit exclusivement à la Maison France Service de Billom. 288 consultations ont été réalisées (soit - 13 %/2024) dont 49 % par téléphone sans rendez-vous et seulement 16 (14 en 2024) lors des 8 permanences mensuelles. Toutefois, sur les 14 EPCI, Billom Co se place en 3^{ème} position pour le nombre de contact / hab (soit 12,4 en moyenne).

Sur les 318 thématiques abordées, ce sont surtout les rapports locatifs (54%) et le mal logement (19%) qui font l'objet de questions auprès des juristes de l'association.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUH), document de planification et de projet territorial, offre un cadre d'aménagement et de développement partagé par toutes les communes à horizon 2030.

Le PLUH, approuvé en octobre 2019 a été modifié à trois reprises en octobre 2021, en janvier 2024 et en septembre 2025.

Depuis l'approbation, le service urbanisme est disponible pour répondre aux questions des élus et des habitants sur le PLUH. Cela représente en moyenne entre 10 et 15 contacts ou rendez-vous par mois.

La commission urbanisme s'est réunie à trois reprises en 2025 (les 11/02, 09/09 et 08/12) principalement pour préparer les procédures de modifications du PLUH intercommunal.

PLUH intercommunal - une modification simplifiée n° 1

Cette troisième procédure d'ajustement du PLUH a été prescrite par arrêté du président du 03 décembre 2024. Elle s'est donc essentiellement déroulée sur le premier semestre 2025 en lien avec les prestataires REALITES et BIOINSIGHT. Cette procédure de modification de type simplifiée a permis de réaliser un ensemble d'ajustements mineurs du PLUH et de s'affranchir de l'étape d'enquête publique permettant des délais un peu plus courts qu'une procédure de modification classique. Une mise à disposition au public a malgré tout été organisée à la suite de la phase d'avis des partenaires publics associés et des communes. La procédure a ensuite pu être approuvée lors du conseil communautaire du 22 septembre 2025. C'est cette version du PLUH qui est donc actuellement en vigueur.

PLUH intercommunal - projet de modification classique n°3

En parallèle de la procédure de modification simplifiée n°1, le contenu d'une modification de droit commun, dite "classique" a été préparée sur l'année 2025. Cette procédure a fait l'objet d'un arrêté du président de prescription du 4 décembre 2025 pour le contenu suivant :

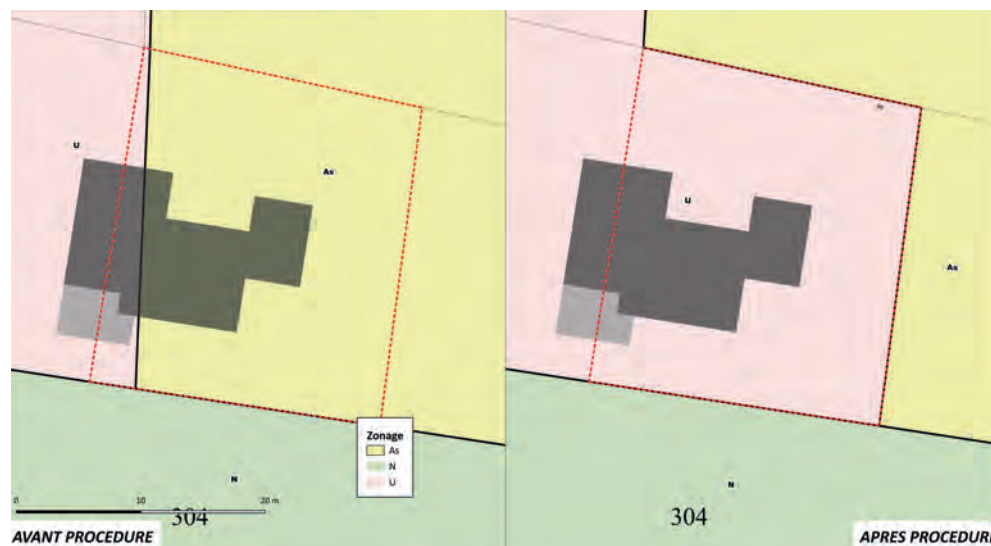
- **Créations et ajustements d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** sectorielles sur le secteur Val d'Allier / Vallée du Jauron : créations nouvelles à Mur-sur-Allier (secteur Courvache et secteur Côte Malais) et à Chauriat (secteur Voilhat), ajustements sur OAP existantes à Pérignat-ès-Allier (secteurs centre sud 1 et centre sud 2) ;

- **Ajustements de zones U au règlement graphique** : à Reignat (secteur entrée bourg) et à Saint-Julien-de-Coppel (secteur bourg) pour ajustements de zones dédiées aux équipements publics ;

- **Ajustements de zones A au règlement graphique** : à Billom (secteur entrée nord) pour ajustement zone U, AUmu, A et As, pour prise en compte de projets agricoles hors projet de mutation de la zone AUmu et compensation en zone A, à Vertaizon (secteur Louche) : ajustement zone A et As pour prise en compte d'un bâti agricole contraint au déplacement au moment de la construction en raison de la présence d'une servitude de réseau d'alimentation en eau ;

- **Créations et suppressions d'emplacements réservés au règlement** : à Beauregard-l'Evêque pour suppression de 3 emplacements réservés pour des projets de chemins/voies communaux abandonnés, à Billom (entrée ouest) pour création d'un emplacement réservé sur le parking du Moulin de l'Etang ;

- **Création de STECAL dans le zonage du PLUi à vocation habitat** pour répondre au schéma départemental des gens du voyage : à Billom (secteur Champ de César et secteur Volcan) et à Vertaizon (secteur Petit Clos) pour créations de STECAL Ah pour régularisation de situations existantes.



Service de conseil architectural et paysager

Une troisième année de test du service de conseil architectural et paysager a été réalisée sur 2025. La phase test prévoit un conseil systématique sur les 25 communes pour les projets d'ensemble nécessitant un permis d'aménager et/ou concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation. Le volume maximum est de 15 conseils par an.

Le bilan 2025 est un peu moins favorable que sur l'année précédente avec un total de 3 projets conseillés par le service, pour une dépense de 2 675 € HT, contre 7 600 € HT pour 9 conseils en 2024. Les projets concernés sont 2 secteurs d'OAP à Trézioux et Fayet-le-Château et 1 terrain avec de fortes contraintes d'aménagements sur Bongheat. Le bilan financier des 3 ans de la phase test du service est donc contenu en raison d'un nombre de conseils moins important que prévu. Au total, une dépense sur 3 ans de 14 125 € HT a été réalisée, soit moins que l'enveloppe minimale de 15 000 € par an qui avait été budgétée.

A noter qu'il a été convenu, sur proposition de la commission urbanisme, que la phase test de ce service soit prolongée d'une année sur 2026 pour permettre à la nouvelle équipe d'élus d'avoir un bilan plus complet (nombre de conseils, types différents de projet accompagné) et ajuster en conséquence la suite de ce service.

Plan paysage et biodiversité de la vallée du Madet

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion engagée fin 2023 sur l'intérêt de mieux préserver et valoriser le site de la vallée du Madet, d'enjeu intercommunal. Les services environnement, urbanisme/transitions et Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté sont associés à cette démarche.

Suite à une visite de site en novembre 2024 avec les élus, quelques acteurs locaux et avec les partenaires de l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez (PNR LF et CAUE 63), une candidature à l'appel à projet plan paysage 2025 de la DREAL a été constituée.

Sur le premier trimestre, le dossier de candidature a été préparé sur la base d'une note d'enjeux rédigée avec l'atelier d'urbanisme du PNR LF.

En accord avec la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, et pour répondre aux enjeux de la vallée, la candidature a porté sur le volet biodiversité de l'appel à projet.

A l'été 2025, Billom Communauté a été lauréate pour la réalisation d'un Plan Paysage et Biodiversité avec un financement de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) de 60 %, soit 30 000 € de l'enveloppe totale estimée à 50 000 €. Un financement du CD63 via le CTDD a également été sollicité pour atteindre les 80 %.

Une consultation publique a été lancée en décembre pour retenir un prestataire d'accompagnement à l'animation de la démarche de Plan Paysage et Biodiversité de la vallée du Madet pour un début de mission prévue en février 2026.



Service instruction des actes d'urbanisme

Avec la fin de la gratuité du service d'instruction de l'État, pour les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants, un service ADS (Autorisation du Droit des Sols) a été créé par le Grand Clermont au cours du premier semestre 2015. En 2025, le bilan de l'instruction des actes d'urbanisme du territoire se décline comme suit :

39 certificats d'urbanisme	250 permis de construire	9 permis de démolir	21 permis d'aménager	812 déclarations préalables
---	---------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	--

Droit de préemption urbain

Pour mémoire, avec l'approbation du PLUH a été instauré un droit de préemption urbain sur l'ensemble des 25 communes sur toutes les zones U et AU du nouveau PLUH.

A partir du 1^{er} janvier 2022 a été mis en place le traitement dématérialisé des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) à l'échelle intercommunale.

En 2025, **511 DIA** ont été traitées par voie dématérialisée et **7 en papier** par les services de Billom Communauté, illustrant la dynamique du marché de l'immobilier du territoire.

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) correspond à la possibilité d'acheter en priorité un bien immobilier mis en vente. Un tel droit est accordé aux communes ou Communautés de communes en vue de la réalisation d'opérations d'intérêt général. Les opérations concernées peuvent intéresser la politique locale de l'habitat, la construction d'équipements collectifs, le maintien ou le développement d'activités économiques, la lutte contre l'insalubrité, la constitution de réserves foncières, la sauvegarde du patrimoine, bâti ou non bâti, etc.

ECONOMIE

Porteurs de projets

En 2025, 10 porteurs de projets ont été accueillis et ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui contactent également le service économie, par mail ou par téléphone, pour obtenir des informations diverses sur le territoire, sans forcément être accompagnés.

Les porteurs de projets sollicitent le service économie pour bénéficier d'un accompagnement en vue de :

- La recherche de locaux pour installation d'un commerce
- La recherche de terrains pour des activités industrielles, artisanales, ou agricoles
- Besoins de financements pour des projets de création, développement ou reprise d'activités
- Besoins d'accompagnement technique pour les différentes étapes administratives de la création d'un projet.

Soutien de Billom Communauté
aux structures d'aides aux entreprises

■ **L'ADIE** accompagne et finance les porteurs de projets dépourvus de capital, en vue de la création ou du développement de leur entreprise. En 2025, l'ADIE a :

- accueilli et renseigné 22 personnes pour un premier bilan professionnel,
- octroyé des financements à 7 porteurs de projets pour la création ou le développement de leur entreprise, sous forme de micro-crédits professionnels d'un montant total de 11 846 €.

Les projets financés sont implantés principalement dans les communes de Beauregard-l'Évêque, Billom, Glaine-Montaigut,

Saint-Dier-d'Auvergne et Vertaizon. Ils concernent des activités variées : espaces verts, rénovation de l'habitat, vente, restauration.

En 2025, le nombre de porteurs de projet financé a fortement diminué par rapport aux années précédentes (30 en 2023, 21 en 2024). Cette baisse peut s'expliquer par un manque de visibilité des porteurs de projet, lié à la fois à l'incertitude politique et économique, ainsi qu'au ralentissement de la consommation.

49 % des personnes accompagnées vivent en-dessous du seuil de pauvreté, tandis que 40 % sont demandeuses d'emploi. 60 % sont bénéficiaires des minima sociaux et 40 % possèdent un niveau BEP / CAP ou inférieur. 20 % sont sans diplôme. Les femmes représentent 20 % des personnes accompagnées.

■ **Plateforme d'Initiative Issoire Brioude Sancy**

Billom Communauté participe au financement de la **Plateforme d'Initiative Locale 2IBS** via une cotisation annuelle de 12 582,50 €.

Une moitié est utilisée pour soutenir le fonctionnement de la PFIL, et l'autre moitié sert à abonder le fond de prêt d'honneur. La PFIL octroie des prêts d'honneur à 0 % pour des montants pouvant atteindre 25 000 € pour une durée maximale de 5 ans.

En 2025, 7 entreprises ont été accompagnées, dont la plupart sont des reprises d'activités – pour un montant total de prêts d'honneur de 98 000 €.

Communes d'implantation des projets financés : Billom (5 activités), Chas, Estandeuil, avec comme type d'activité la restauration, le commerce, l'automobile, l'évènementiel et de l'artisanat (notamment de la plomberie et du chauffage).

■ **Solidarité Paysans**

Solidarité Paysans en Auvergne est une association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

L'accompagnement s'inscrit dans une approche globale des difficultés (personnelles, familiales, économiques, techniques, financières et juridiques), dans la confiance, la confidentialité et le maintien des fermes chaque fois que cela est possible.

En 2025, Billom Communauté a octroyé un financement de 2 700 € à l'association correspondant à l'accompagnement de 9 agriculteurs – soit 300 € par dossier suivi – en difficultés sociales et/ou économiques. En parallèle, une nouvelle convention de partenariat a été signée pour une durée de trois ans à partir de l'année 2026.

Aide aux commerces

En 2024, Billom Communauté a suivi le dispositif de la Région et a mis en place une aide à la création et au développement des commerces et de l'artisanat. 50 000 € HT de dépenses sont éligibles, la région apporte 20 % de subvention et Billom Co 10%.

En 2025, 5 demandes ont été validées par Billom Communauté pour un montant total de 12 730,34 €. Les projets financés (restauration, menuiserie, salle de sport) sont implantés dans les communes de Billom, Chas, Fayet-le-Château et Vertaizon.

Réseau Entreprendre en Livradois-Forez

Billom Communauté participe au réseau Entreprendre en Livradois-Forez dont la mission est de promouvoir l'entrepreneuriat au sein du territoire du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. En 2025, 5 comités techniques ont permis aux membres de partager actualités et bonnes pratiques, d'échanger sur plus de 140 projets, et d'identifier des locaux disponibles ainsi que des opportunités de transmission d'entreprises. Un forum sur la création et la reprise d'entreprises (conférences, échanges avec les acteurs de l'accompagnement), coorganisé avec France Travail et la CCI du Puy-de-Dôme, s'est tenu le 4 décembre 2025 à la Maison du Parc. Il a réuni plus de 80 participants, dont une trentaine de porteurs de projets.

Parcs d'activités économiques

PAE de l'Angaud à Billom

La commercialisation est confiée par convention à Assemblia (renouvelée en 2024). Une entreprise est actuellement accompagnée par cette dernière pour un projet d'installation.

ZAC des lattes à Mur-sur-Allier (Dallet)

La commercialisation est terminée et les travaux de finition ont été réalisés au cours du dernier trimestre 2025. La convention de concession avec Assemblia est en cours jusqu'au 31 déc. 2026. Des blocs de rocher ont été placés le long des trottoirs pour empêcher les poids lourds d'y monter afin de préserver les travaux et pour lutter contre le stationnement anarchique. Certaines entreprises ont violemment manifesté leur mécontentement par rapport à cette initiative. Dans un souci d'apaisement, une réunion a été organisée sur place en présence d'Assemblia, du président, du VP Economie, du chargé de mission économie et de la DGA afin d'expliquer les raisons de cette mesure (notamment le règlement de la zone qui interdit toute activité commerciale sur la zone et qui était connu de tous) et rechercher ensemble des solutions adaptées (ex : mise à disposition, par le SIAREC, de son parking pour l'accueil de visiteurs après 17 h).

Une procédure de rétrocession du réseau d'eaux usées au SIAREC a également été engagée afin d'optimiser la gestion de la zone. Cette démarche a nécessité un diagnostic par caméra du réseau ainsi qu'une vérification systématique de la conformité des raccordements de chaque entreprise sur ce dernier, à la charge des propriétaires.

Les locaux commerciaux de proximité

Le bail commercial de la boulangerie-pâtisserie de Pérignat-sur-Allier a été cédé à deux nouveaux gérants en janvier, et l'appartement du dessus, à l'un d'entre eux. Les locaux avaient été livrés neufs en 2007 et d'importants travaux de rénovation ont dû être engagés à hauteur de 72 582 € TTC. Ceux-ci comprenaient la remise aux normes électriques du commerce, un déplacement de cloison, le changement d'une porte extérieure, la peinture intérieure ainsi que des travaux de peinture, plomberie et autres petits travaux dans l'appartement car tout était dans un état de saleté et de vétusté très avancé. L'ensemble des huisseries extérieures a été repeint ; malheureusement, l'Ophis n'a pas souhaité repeindre celle de ses logements, faisant apparaître une différence esthétique extérieure notoire sur un bâtiment en traverse de bourg. Avec les travaux, les loyers n'ont pu être perçus qu'à partir du mois de mai pour le commerce et avril pour le logement.

Château de Mezel : une intervention a eu lieu afin de nettoyer les herbes et la terre des deux tours et pour effectuer du démaussage sur les murs situés dans la cour intérieure.

Le restaurateur a mis en vente son fonds de commerce. Le bail commercial de 9 ans s'est terminé en mai 2025 et a été reconduit d'un commun accord mais il reste toujours sa rédaction à finaliser (en attente de documents).



Transition

Projet d'éducation à l'alimentation durable

En 2025, le projet d'éducation à l'alimentation durable (année scolaire 2024/2025) se poursuit auprès des jeunes publics. L'Assiette orange bleue (à l'école élémentaire Guyot Dessaigue de Billom et à l'ALSH de Pérignat-sur-Allier) et l'association Anis étoilé (dans les écoles de Chauriat et de Reignat) ont mené des ateliers interactifs. Au programme : découverte de l'alimentation durable, initiation à la nutrition, exploration des aliments, et mise en place de projets concrets comme la création de petits carrés potagers.

En février, en collaboration avec le service culture (EAC), la compagnie Mungo (Zazagrana) a animé des ateliers pédagogiques sur les graines et les plantes dans les écoles de Billom (classes de CM2) et de Reignat (maternelle). Un spectacle (tout public) de théâtre d'objets a également été proposé aux enfants des centres de loisirs (SIBEM, Pérignat-sur-Allier, Vertaizon), réunissant 75 participants.

Réseau de commercialisation entre cantines et maraîchers

Résultant de l'accompagnement EGAlim, un groupe de travail, principalement composé de maraîchers, a été constitué afin de réfléchir à la création d'un réseau de commercialisation entre la restauration collective (notamment les écoles) et les producteurs maraîchers bio du territoire.

Plusieurs rencontres ont permis d'identifier les obstacles à lever et les outils nécessaires, en particulier sur le volet logistique, pour assurer la réussite de la démarche. Le projet bénéficie d'un soutien financier de 24 000 €, issu du fonds vert – PCAET (Plan Climat, Air, Energie, Territorial).

Réseau d'acteurs de l'économie circulaire

Le service économie a participé aux différentes rencontres de co-construction du réseau d'acteurs de l'économie circulaire porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Clermont Métropole, le SBA et le VALTOM. Ce projet vise à favoriser l'implantation d'un réseau local en faveur des pratiques circulaires en Auvergne. Le réseau a été officiellement lancé lors de l'évènement Horizons circulaires en mai 2025 à Riom.

Projet pôle de valorisation

Le SBA prévoit - après celui de Lezoux - de créer un nouveau Pôle de valorisation dans la continuité du PAE de l'Angaud à Billom pour remplacer la déchetterie actuelle qui présente des problèmes de sécurité et de conformité. Ce nouveau site, axé sur le réemploi et le recyclage, vise à réduire les déchets non recyclables.

Des réunions techniques ont été organisées entre Billom Communauté, le SBA et le SDIS (dans le cadre du projet de construction d'une caserne de pompiers) afin d'étudier la faisabilité technique de l'implantation conjointe de ces deux projets sur le site et de lever les éventuelles contraintes.

MOBILITES

Service Express Régional Métropolitain (SERM)

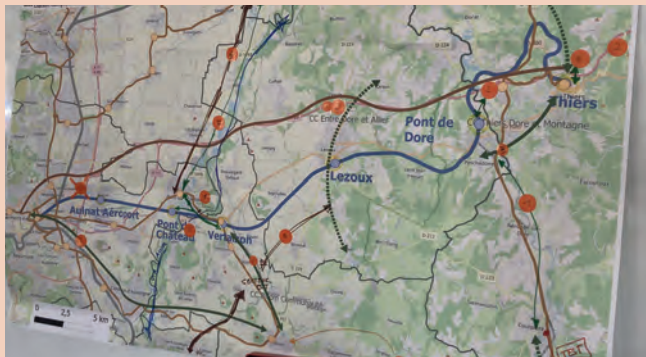
Qu'est-ce que le SERM ?

Une offre multimodale de services de transports collectifs publics, appuyée prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire, intégrant le transport routier à haut niveau de service, les réseaux cyclables et, le cas échéant, le transport fluvial, le covoiturage, l'autopartage et les transports guidés, ainsi que les gares et pôles d'échanges multimodaux.

Quels sont les objectifs du SERM ?

Il contribue aux objectifs d'amélioration de la qualité des transports du quotidien, de réduction de la pollution de l'air, de lutte contre l'auto-solisme, de désenclavement des territoires périurbains et ruraux, de promotion du report modal et de garantie de l'interopérabilité des services d'information des voyageurs et de billettique.

Le statut SERM est conféré par arrêté ministériel et l'objectif de l'État est d'en valider au moins 10 dans un délai de 10 ans. Préalablement, un important travail est à réaliser de demande de labellisation et d'études.



Périmètre du SERM

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne soit de Vichy au nord à Brioude au sud, et d'est en ouest de Clermont à Thiers + la CC de St-Pourçain Sioule Limagne.

Les partenaires : l'État, la Région, le SMTC, le pôle métropolitain, RLV, le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thiernois, l'Agglo Pays d'Issoire, le SMTC et Vichy Communauté.

Après la labellisation "SERM" à l'été 2024, la Société des Grands Projets a été retenue pour accompagner le territoire, conjointement avec SNCF réseaux et SNCF gares et connexions, pour élaborer la phase de préfiguration du projet de SERM Clermontois. Durant toute l'année, une co-construction de l'offre avec l'ensemble des acteurs du territoire, notamment à travers des entretiens bilatéraux et des ateliers de dialogue territorial a eu lieu, aboutissant à une remise du projet à l'État début 2026.

Le projet est phasé en 3 temps permettant de diminuer l'usage de la voiture dès 2029 et comprenant :

- dès le court terme (2029), le renforcement ciblé de l'offre ferroviaire et le déploiement de 2 lignes de cars express dont une concerne Billom – Cournon ;
- à l'horizon moyen et long termes (2032+ et 2040+) avec la mise en œuvre d'une offre ferroviaire intégrant le doublement des fréquences sur plusieurs axes, et la montée en puissance de l'intermodalité.

L'investissement correspondant au projet du SERM s'élève à 1,1 milliard d'euros sur 20 ans (hors coût supplémentaires de maintenance / re-génération du matériel). Les surcoûts d'exploitation sont estimés à 55 millions d'euros par an à l'horizon 2040+. Le montage financier combinera les ressources nouvelles potentielles (versement mobilité, éco-contribution, taxe sur les bureaux...), les ressources classiques (collectivités) et le recours à l'emprunt.

Etude gare de Vertaizon

Les partenaires de la convention SERM ont validé le déclenchement de l'option "Etudes Gares" prévue dans le cadre de l'élaboration de l'étude de labellisation SERM. Au départ, seules 6 gares devaient être à l'étude sur des EPCI avec la compétence mobilités. La gare de Vertaizon est apparue comme celle rassemblant toutes les problématiques lourdes (traversée sur les voies, passage à niveau...) et les partenaires ont donc accepté de porter l'enveloppe budgétaire de 250 000 à 300 000 € pour intégrer Vertaizon en 7^{ème} gare d'étude.

Afin d'initialiser la démarche pour la gare de Vertaizon, une réunion de lancement a été organisée en décembre en présence notamment de SNCF immobilier pour aborder la problématique du parking, et plus particulièrement du devenir des parcelles désormais vides des silos, ou encore de la création d'un véritable point multi-modal (réflexion sur le déplacement de l'arrêt des cars Région de la route départementale vers la gare...).

Dans le cadre du projet du SERM, l'offre de la gare de Vertaizon doit être améliorée tant dans le nombre de trains par jour (week-ends inclus) que sur l'amplitude horaire.

TRANSPORT DES USAGERS

Transport pour se rendre au marché de Billom

Ce service a été mis en place en 2013 pour desservir le marché de Billom tous les 15 jours. Depuis 2023, il est subventionné par la Région, dans le cadre d'une convention de délégation du TAD à hauteur de 50 % du coût résiduel.

Trois entreprises de transport assurent :

- Une ligne directe avec un arrêt pour les communes de Beauregard-l'Évêque, Vertaizon, Vassel, Bouzel, Espirat, Reignat.
- Une ligne directe avec un arrêt pour les communes de Chas, Chauriat, Dallet, Mezel, Pérignat / Allier, St-Bonnet / Allier.

Pour ces deux lignes, le tarif est de 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et c'est sans réservation.

- Un transport à la demande (TAD) à partir du domicile (sur réservation) pour Billom, Bongheat, Egliseneuve, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, Trézioux : tarif de 3 € le trajet soit 6 € l'aller-retour.

Fréquentation 2024 / 2025

241 passagers (125 personnes pour le TAD et 116 pour les lignes directes). Pour la première année, les passagers du TAD ont été plus nombreux que ceux des lignes directes et compte également de nouveaux utilisateurs.

La dépense pour Billom Communauté s'élève à 12 678,58 €. La partie billetterie se monte à 1 245 € et vient en déduction de la facture des transporteurs (soit 9,82%) et le Conseil régional a versé 6 339,29 € (50 % de la dépense).

En 2023, Billom Communauté a fait le choix de ne pas adhérer à la plateforme de réservation du TAD mise en place par la Région, trop complexe pour le public concerné par le service. Les réservations pour les taxis sont toujours à faire auprès de Billom Communauté.

La CC prend en charge le transport des scolaires au centre aquatique communautaire.

Une consultation (liée aux réservations de bassins par les écoles et regroupements), comprenant 14 lots différents sur les quatre périodes que comporte l'année scolaire a été faite en juillet 2025 pour l'année scolaire 2025 / 2026.

Le prix moyen par trajet est de 142,53 € TTC pour l'année.

Au CFU 2025, cela a représenté une dépense de 39 028,94 € soit une augmentation d'environ 21,7 % par rapport à 2024.

Lignes inter-urbaines

P 07 (Neuville-Courpière)

En raison d'un nombre très faible de réservation au cours des dernières années, cette ligne qui desservait le marché de Courpière une fois par semaine a été supprimée par la Région en 2025 mais sans en informer Billom Communauté.

P 23 (Billom-Vertaizon-Pont-du-Château-Lempdes-Clermont)

Le 6^{ème} aller-retour mis en place en septembre 2024 a permis d'augmenter encore la fréquentation, hausse qui avait déjà été remarquée lors de l'instauration du 5^{ème} A/R en septembre 2023, ce qui confirme bien le fait que plus l'offre est importante, plus elle est susceptible d'attirer de nouveaux utilisateurs.

A noter qu'avec leur abonnement "SCOLAIRE", les jeunes peuvent emprunter tous les bus inter-urbains, de toute la région AURA (sauf quelques exceptions) et toute l'année.

	P 23			P 25 (Chas - Chauriat - Chignat - Clermont)		
	2022 / 2023	2023 / 2024	2024 / 2025	2022 / 2023	2023 / 2024	2024 / 2025
Scolaires	9 179	9 546	11 394	863	838	1 131
Ticket unité	5 295	5 801	6 498	107	70	140
Carnet 10 voyages	2 131	2 220	2 481	122	66	30
Abon. mensuel	2 171	2 185	2 572	654	690	841
TOTAUX	19 176	19 752	22 945	1 746	1 664	2 142
Variation		+ 3 %	+ 16 %		- 5 %	+ 29 %

Le Schéma Directeur Cyclable

Elaboré de façon participative et approuvé en février 2023, le SDC est un document d'orientation volontariste recouvrant de nombreuses dimensions. On parle en effet de "système vélo" : stationnement, itinéraires, services vélos, formation, animation qui sont des axes complémentaires et constitutifs du Schéma Directeur. Tous doivent être traités de front, pour proposer une offre complète et obtenir de véritables changements de pratiques.

Les enjeux et les objectifs sont multiples. Il s'agit en premier lieu de favoriser le report modal au bénéfice du vélo et donc de développer le "vélo du quotidien". Ensuite, il est important de proposer des services à la hauteur des attentes des usagers. Ainsi, la collectivité se doit d'installer des moyens de sécuriser le stationnement. De même, elle peut s'engager pour accompagner les usagers vers une plus grande autonomie dans l'entretien et les réparations courantes de leur vélo. Enfin, ces éléments s'inscrivent dans une politique d'aménagements d'itinéraires et d'infrastructures mettant en sécurité les cyclistes, que ce soit pour leurs déplacements utilitaires ou de loisirs.

Développement du stationnement

Billom Communauté a prévu de multiplier par 10 les places de stationnements en 10 ans. En 2025, ce sont ainsi 100 arceaux acquis par l'EPCI pour les communes volontaires. 5 abris-vélos ainsi qu'une consigne ont été installés près d'équipements culturels, sportifs, éducatifs ou économiques.



Mise en place d'itinéraires cyclables

Billom Communauté a fait réaliser en 2025 des études de faisabilité sur deux itinéraires : la jonction entre la gare de Chignat et Pont-du-Château d'une part, et d'autre part la jonction entre Billom et Cournon, en passant par Pérignat. Elle fait également réaliser une étude similaire sur une dizaine de points durs et intersections. La maîtrise d'œuvre pour l'itinéraire Billom-Pérignat va être lancée en 2026. Le tracé par des chemins ruraux et des voiries à faible circulation sera privilégié.

Formation et sensibilisation

Convaincu de l'impact réel de l'opération "Savoir Rouler A Vélo - SRAV", (auprès des enfants mais aussi dans les pratiques familiales), Billom Communauté a souhaité soutenir cette opération auprès de 9 écoles en 2025. Ce sont 200 enfants qui ont ainsi acquis ou renforcé leurs compétences : pédaler et rouler sur la voie publique, vérifier l'état vélo lui-même...

EQUIPEMENT SPORTIF



CENTRE AQUATIQUE



Rapport détaillé consultable au
siège de Billom Communauté

CARACTÉRISTIQUES :

- 1 bassin sportif de 375 m²,
- 6 lignes d'eau de 25 m, profondeur de 1,20 à 2,00 m,
- 1 bassin d'apprentissage de 80 m², profondeur de 1,20 m, jets massants,
- 1 pataugeoire de 18 m², profondeur de 10 à 25 cm,
- 1 aire de jeux d'eau extérieure,
- 2 toboggans extérieurs.

LE SERVICE DU CENTRE AQUATIQUE COMPREND :

- 1 directeur,
- 6 ETAPS-MNS,
- 1 apprenti MNS,
- 6 agents accueil / entretien.



85 116
usagers



337
jours d'ouverture



3 100
heures d'ouverture

Bilan

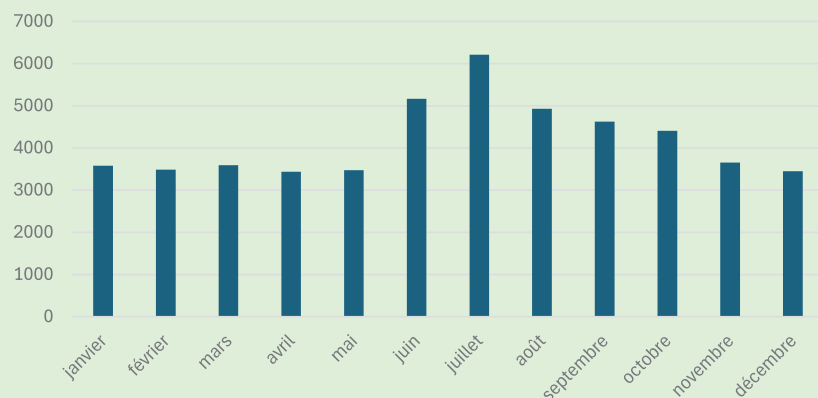
Le centre aquatique a ouvert ses portes pendant 337 jours (336 en 2024).

Il est ouvert 7 jours sur 7, sauf les jours fériés, une semaine pour la vidange et une semaine pendant les vacances de Noël.

Au total, 3 100 heures d'ouverture (3 090 en 2024).

962 jours d'absence de personnel pour 5 955,27 h de remplacements (5 134,94 h à l'accueil et 820,33 h MNS).

Fréquentation



L'année 2025 a vu une fréquentation en hausse sur l'ensemble des mois. On remarque qu'à partir de la mise en place des réservations en ligne pour les activités (juillet), la fréquentation est beaucoup plus importante.

Pour les scolaires, la fréquentation est en baisse de 9,8 %, soit 1 691 élèves. Par contre nous constatons une stagnation du nombre de classe.

En revanche, le stage pour l'aisance aquatique (mis en place par l'Education nationale en 2024 pour les maternelles) fausse un peu le résultat car 3 écoles sont venues 2 fois.

A noter que les écoles des 25 communes de Billom Communauté fréquentent l'établissement ainsi que des écoles de 14 communes extérieures.

Finances

Par rapport à 2024, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 22 628,81 €.

A retenir :

En 2025 le coût à la charge de la Communauté de communes est de 550 248,31 €, soit un reste en charge par usager de 6,46€ (8,20 € en 2024, 7,92 € en 2023).

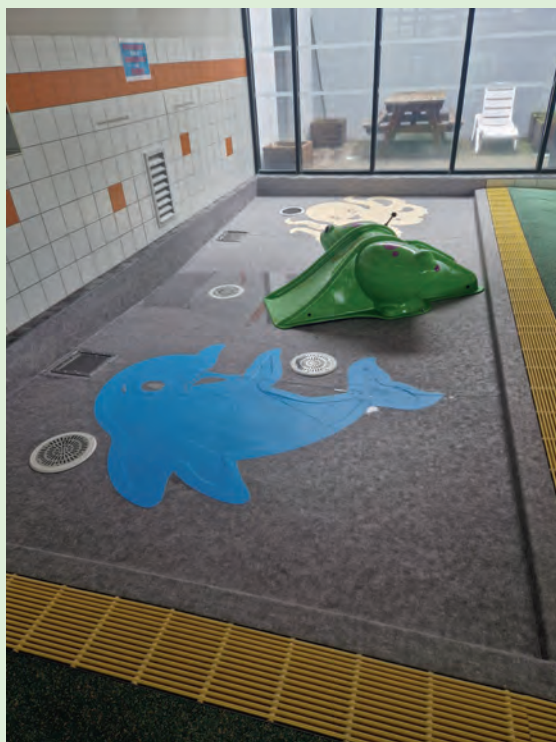
Travaux réalisés

La pataugeoire a été réhabilitée en intégralité avec un revêtement en liner et un changement de toboggan pour environ 30 000 €.

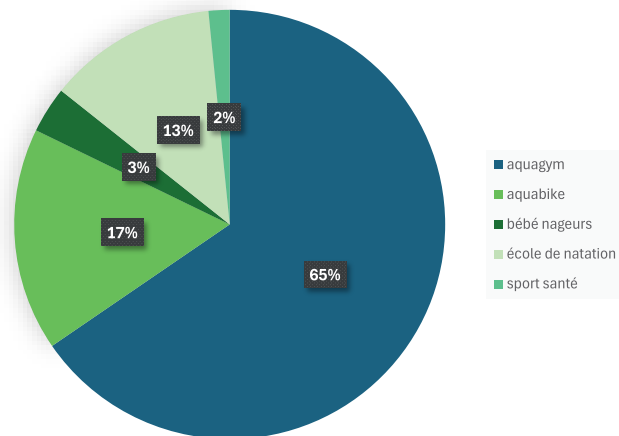
Le logiciel de caisse a été changé pour un montant de l'ordre de 30 000 €. Il permet notamment les réservations en ligne pour les activités.

Nous avons changé la masse filtrante pour le grand bain. Le sable a été remplacé par des billes de verre polarisé ; ce nouveau matériel améliore la filtration et assure une meilleure longévité de l'équipement.

En juin, un orage de grêle a détérioré la toiture du grand bassin. Une première intervention d'urgence a été nécessaire pour obstruer les gros trous. La réparation définitive se fera en 2026.



Les activités



En 2025, la fréquentation des activités est en hausse de 19,64 % (+3 374 usagers par rapport à 2024). Il s'agit de l'année record (+2 883). Cette fréquentation peut s'expliquer par la réservation en ligne car même si l'utilisateur ne vient pas, la séance est comptabilisée et débitée.

Les fluides

- +10,45% de consommation de gaz
- +9,11 % d'eau ce qui représente 97,72 litres par baigneur
- 2,87% d'électricité économisée

En 2025, la fréquentation des usagers (+5,2%) est en hausse. Associée à des conditions météorologiques globalement moyennes, cette évolution se traduit par une augmentation de la consommation brute de l'ensemble des fluides sauf l'électricité qui est liée au fonctionnement permanent de l'établissement indépendamment de la présence des publics.

Perspectives 2026

En 2025, le centre aquatique s'est lancé dans une démarche de labellisation "Tourisme et handicap".

L'objectif est multiple

rendre accessible l'équipement à un maximum de personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, visuel ou auditif pour les principaux,

garantir de bonnes conditions d'accueil aux publics empêchés, en faisant savoir en amont, qu'ils trouveront des espaces adaptés à leur(s) handicap(s),

faciliter également l'accès à des personnes âgées (ex : changer le tapis d'entrée alvéolé où des cannes peuvent rester coincer) ou en situation de handicap momentané avec par exemple des béquilles suite à une opération,

compléter l'offre "tourisme et handicap" en cours de développement sur le territoire de la Maison du tourisme et notamment à Billom avec le circuit patrimoine en cours de construction.

Le projet est suivi par le directeur et la DGA. Une première rencontre avec le service tourisme du CD (en charge de l'obtention du label) a eu lieu en juillet.

À l'issue de ce rendez-vous, une liste a été transmise avec les points de modification ou d'amélioration.

S O C I A L



Une antenne maison sport-santé*

Trois ans. C'est le temps qu'il aura fallu à la MSS de Billom Communauté pour passer du statut de projet novateur à celui d'acteur de la santé sur notre territoire.

2024 avait révélé une réalité préoccupante : la vulnérabilité croissante de certains bénéficiaires. En 2025, la MSS a densifié ses missions et l'empreinte sociale est de plus en plus profonde, c'est pourquoi l'accompagnement des publics vulnérables reste une priorité.

Un COPIL s'est réuni en janvier pour faire le bilan de l'année écoulée et surtout donner les orientations pour l'année 2025. Sont présents des élus, la CPTS, l'ARS, le SDEJ, la maison des solidarités, la DRAJES. Ces temps d'échanges permettent de définir les actions à venir toujours avec, en fil conducteur, les orientations issues du diagnostic initial.

On compte :

- 60 personnes accompagnées (tests physiques, remise en mouvement, ateliers divers avec partenaires...)
- 20 projets d'adhésion en clubs sportifs existants sur le territoire
- 22 personnes qui ont rejoint un atelier passerelle (52 séances réalisées sur Billom et Mur-sur-Allier par des prof APA)

La participation de 20 000 € au DAHLIR pour le poste du coordonnateur a été renouvelée pour 2025.

* Issu du bilan annuel 2025 du Dahlir



Les projets en lumière

Sensibilisation à l'activité physique et la lutte contre la sédentarité au sein du collège de Saint-Dier

Lancé fin 2024, le projet a abouti en 2025 avec la réalisation d'une campagne de sensibilisation "par les jeunes et pour tous" avec : 8 capsules vidéo, des livrets thématiques et un engagement de 15 jeunes pour l'écriture et les mises en situation. La DRAJES a diffusé les productions sur le Réseau national des MSS.

L'activité physique comme levier de remobilisation et de soin

Dispositif à destination d'un public cumulant des facteurs de vulnérabilité et pour lequel la pratique d'une activité doit permettre de restructurer le quotidien, de reprendre confiance en soi et améliorer leur état de santé. Cette action est menée en partenariat avec la MDS, API association, la Régie de territoire, l'Épicerie solidaire. 60 bénéficiaires (dont 25 sur Billom et 35 sur la couronne) répartis sur 18 communes différentes.

La Fête de la nature avec la mobilisation de 70 élèves sur la promotion du "sport-santé"

Identification de la nature comme un espace de pratique physique accessible à tous, gratuitement et simplement.

Participation à la semaine d'information sur la santé mentale

En partenariat avec le PAH avec des parcours d'orientation patrimoine. 25 personnes se sont mises en mouvement en utilisant le levier culturel et la découverte du patrimoine.

Prévention de la sédentarité et de l'obésité

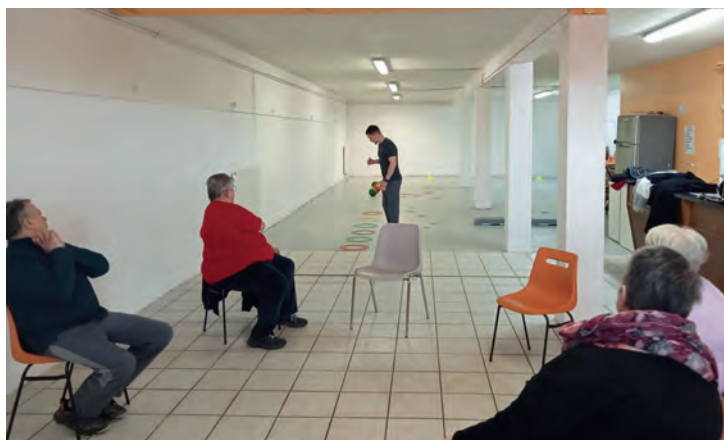
A la crèche des P'tits Dômes à Glaine-Montaigut avec 15 familles qui ont participé aux 2 ateliers : nutrition et goûter, motricité et développement.

Prévention des chutes et maintien de l'autonomie avec divers ateliers à l'attention des + 65 ans.

Pôle médiation santé

API Association (Billom Co, Les Martres de Veyre, Vic-le-Comte et Cournon) répond aux besoins des personnes en difficulté d'insertion, cumulant des freins d'accès à l'emploi. L'association propose des actions d'accompagnements adaptés, thématiques afin de favoriser et rendre possible un retour à l'emploi pour des publics adultes en grande difficulté.

En 2025, 65 personnes (36 femmes et 29 hommes) - dont 27 sur 7 communes de Billom Communauté - ont été suivies par l'infirmière et / ou l'éducatrice spécialisée qui ont pour mission "d'aller-vers" et donc se rendent dans les lieux où se trouvent les populations fragiles. 37 % des participants ont plus de 55 ans, 26 % de 45 à 55 ans et 40 % sont allocataires du RSA. Parmi les grandes difficultés, se trouvent la recherche d'un médecin traitant et des problématiques psychiatriques et d'addiction.



Contrat Local de Santé

Depuis 2020, Billom Communauté s'est engagée dans un CLS aux côtés d'Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne. Un coordinateur, Fabrice Bretel, assure l'animation de cet outil qui permet à la fois de consolider les partenariats locaux et de soutenir les dynamiques et actions locales en matière de santé.

Le CLS a été renouvelé pour la période 2024-2028 autour de 7 axes :

- Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé dès le plus jeune âge
- Développer les actions en faveur de la santé mentale
- Accompagner les soins de proximité
- Réduire les inégalités de santé pour les personnes en situation de précarité
- Accompagner le vieillissement de la population
- Valoriser l'environnement et le cadre de vie comme déterminants de la santé
- Transversal : Coordination du CLS



GENS DU VOYAGE

L'AIRE D'ACCUEIL

Les équipements (une aire d'accueil et un terrain familial adjacent) datent de 2007 et sont situés à Billom.

10 emplacements, soit 20 places caravanes.

Emplacement : **150 m²**, un **bloc sanitaire** (douche et wc), un **auvent avec évier**.

Tarifs de location (depuis le 1^{er} septembre 2023) :

- **1 € par jour** par résidence mobile,
- **0,50 € par jour** par résidence mobile supplémentaire.

Fluides : le tarif de l'électricité est identique sur toutes les aires du département (il a été augmenté à 0,15 € /kwh début 2023), le tarif de l'eau varie.

Mode de gestion

Depuis le **26 octobre 2009**, l'entretien général et le suivi technique de l'aire sont confiés à un prestataire. Pour la période 2023-2025 il s'agit de la société SG2A l'Hacienda / Sercol.

Le coût de la prestation de gestion et d'entretien pour 2025 s'est élevé à 62 526 € TTC (dont 48% pour la gestion et 52 % pour l'entretien - y compris celui du terrain familial). L'Etat (Aide au Logement Temporaire) et le Cd 63 ont apporté leur soutien financier à hauteur de 21 722 € (calculé en partie en fonction de la fréquentation).

Depuis le **1^{er} janvier 2024**, Billom Communauté est signataire de la convention financière annuelle relative à la gestion, au fonctionnement et au suivi de l'aire d'accueil, avec l'État, le Conseil départemental et le gestionnaire. Auparavant, seul ce dernier était signataire et reversait ensuite l'ALT2 à la Communauté.

Les équipements gérés par Billom Communauté accueillent environ 50 personnes.



Terrain familial locatif public

Le deuxième équipement de ce type (après celui de Billom qui existe depuis 2007) a été créé en 2024 pour une famille de Vertaizon, installée sur un site public pollué depuis de nombreuses années. Le terrain mis à disposition par la commune, classé en STECAL au PLUH, situé rue des marronniers à Vertaizon, présente 4 emplacements d'environ 570 m².

La famille, installée en février 2024, a quitté le terrain en juillet 2025. Une commission d'attribution a été mise en place (par arrêté du Président du 27 août 2025), elle s'est réunie le 02 septembre. Trois familles ont candidaté. La décision a tenu compte notamment "du patrimoine, de la composition, du niveau de ressources et des conditions d'habitat actuelles du ménage, de l'éloignement des lieux de travail, de la mobilité géographique liée à l'emploi et de la proximité des équipements répondant aux besoins des demandeurs". Une nouvelle famille est ainsi entrée dans les lieux début septembre. Des frais de remise en état entre les deux locataires ont été nécessaires.

Schéma départemental

La CC s'inscrit dans le schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme, adopté dans le cadre de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, révisé une première fois en 2012.

Le conseil communautaire du 23 janvier 2023 a donné un avis favorable au schéma 2023-2028.

Il affiche 4 priorités afin de permettre d'accompagner les modes de sédentarité et d'itinérances choisis, de créer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle et de mieux communiquer, sensibiliser, former. Ces priorités se déclinent en 15 objectifs et 36 actions. Il réaffirme le principe d'un opérateur départemental d'appui à

sa mise en oeuvre, fonction actuellement exercée par l'AGSGV 63. La réalisation de 12 terrains familiaux locatifs publics (ou équivalents) sur Billom et Vertaizon ou bien communes limitrophes, est prescrite pour Billom Communauté.

La priorité n°3 du schéma 2023-2028 prévoit de "Créer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle", par le développement d'actions socio-éducatives, en prévoyant de fédérer les acteurs autour d'un projet socio-éducatif (PSE) commun à déployer sur les aires permanentes d'accueil et de favoriser l'émergence d'actions collectives socio-éducatives sur les lieux de vie des ménages.

Le PSE est un ensemble d'actions coordonnées visant à favoriser l'insertion sociales des personnes accueillies sur les aires et les terrains familiaux locatifs publics ; Une construction de projet séquentielle (méthodologie commune à tous les territoires, élaboration en partenariat avec les acteurs locaux, adaptation aux besoins, en confrontant les postulats/idées de départ avec un diagnostic terrain (enquête familles).

La CC a sollicité l'accompagnement de l'AGSGV 63 dans le cadre d'une mission d'ingénierie sociale financée par le Pacte Local des Solidarités, pour mener à bien cette démarche.

Un COPIL a été mis en place réunissant le gestionnaire de l'aire, la Régie de territoire des deux rives, le CCAS de Billom, la maison des solidarités, l'AGSGV 63 et l'État.

Grâce à un financement de l'État, une action pilote sous la forme d'un programme d'activités à but socio-éducatives (expression créative, remobilisation par l'activité physique, alimentation, bien-être et écogestes) est mise en place de décembre 2025 à avril 2026.

COMMUNICATION

Côté communication, la CC et ses différents services ont continué **les publications**, auxquelles s'ajoute une bonne **présence médiatique**, notamment du service culture, dont voici quelques exemples :

- De nombreux articles de presse sont publiés tout au long de l'année : « Puy de Dôme en mouvement », « La Montagne », « Zap », « Info magazine », « Semeur hebdo », « La gazette », journaux communaux, Mag de Billom Co. Par exemple, plus de 45 articles concernant le PAH ont été publiés dans La Montagne et le Semeur Hebdo.

- Réseaux sociaux : des publications très régulières et très suivies sur la page Facebook, Instagram et Twitter.

- Communication de nos partenaires : écoles, collèges, Conseil départemental, DRAC, Région, Rectorat, etc.

Les communes relaient également nos informations sur leurs applications.

Sur les réseaux sociaux

- Facebook : 3 179 abonnés
- Youtube : 134 abonnés
- Instagram : 1 286 abonnés

Sur le site

www.billomcommunaute.fr

- **48 027 visiteurs** en provenance à 93,5 % de France. La fréquentation est en légère augmentation de 10 % par rapport à 2024. 42 % des visiteurs quittent le site après avoir consulté une page. 60 % des visites ont eu lieu via un smartphone.
- Environ 40 % des visites sont en rapport avec le centre aquatique. Loin derrière, l'urbanisme et l'école de musique (4,7 et 4,3 %).
- **120 404 pages vues** (+ 33,9 %),
- temps moyen de visite : **1,34 mn** (+ 10,6 %).

La vidéo, un outil de valorisation et de partage

En 2025, le Service jeunesse a publié 18 vidéos parmi lesquelles une campagne de sensibilisation sur les bienfaits de l'activité physique créée avec les élèves de Saint-Dier et des mini-films pour valoriser les chantiers jeunes et les événements organisés par les jeunes de L'Abcd'R.

Le Mag'

Deux numéros du Mag ont été publiés en 2025. Ils ont abordé les sujets suivants : les Zones d'Accélération pour le développement des Energies renouvelables (ZAEr), les rivières, le permis de louer, la jeunesse, le patrimoine, l'école de musique, la culture...

Imprimés à 13 000 exemplaires chacun, ils ont été distribués dans les 11 000 boîtes aux lettres du territoire et également diffusés via les services communautaires et les mairies.

En raison d'un problème récurrent de distribution (certains hameaux, quartiers n'étaient pas desservis) Billom Communauté a changé de prestataire (association Passerelle) qui semble donner entière satisfaction.

Conception et impression : Cavanat

Rédaction : Well'Com



Communication avec le PAH

De nouvelles publications ont été réalisées en 2025 :

- Explorateur "les anges musiciens" (600 exemplaires).
- Affiches réalisées en interne dans le respect de la charte graphique des VPAH.
- 1 200 programmes de la Fête de la nature et JEP et 1 300 pour la JPP et 120 affiches.
- Réédition du livret jeu "Territoire en transition" (200 exemplaires)

Des affiches en interne ont été produites pour chacun des rendez-vous 2025, dans le respect de la charte graphique des VPAH.

1 200 exemplaires des programmes de la Fête de la Nature et des JEP, ainsi que 150 affiches.



ANNEXES

Les compétences

Les compétences de Billom Communauté se définissent de la façon suivante (CF article 2 des statuts). L'intérêt communautaire a été défini par délibération du 26 septembre 2022, indiqué par la couleur bleu dans le texte.

Au titre des compétences obligatoires

La communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

1 - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, le schéma de cohérence territoriale et le schéma de secteur, le plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Intérêt communautaire :

- établissement d'un projet cohérent de développement du tourisme et de loisirs en lien avec Mond'Arverne Communauté dans le cadre et les limites fixés par les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement Touristique (SEAT) constitué entre les deux communautés.

2 - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,

Liste des ZA (délibération n°112 bis du 25 septembre 2017) : Bas du Chambon, Machal, Les Littes à Dallet ; Les assats à Mezel ; Le pointé, Les plaines 1 à Pérignat-ès-Allier ; Secteur d'activités rue de l'artisanat, L'Angaud à Billom ; Le gros chêne à Vertaizon.

Intérêt communautaire:

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, sont d'intérêt communautaire les équipements ci-après :

- le multiple rural de Chauriat – deux locaux commerciaux situé au Rampeau à Pérignat-ès-Allier et deux locaux professionnels situés

Square Charles de Gaulle à Dallet (réalisés par l'ex CC Mur-ès-Allier),

- les actions de développement : mise en place d'actions d'information ou de procédures en direction du tissu économique en veillant au maintien et au développement de l'activité économique existante, faciliter les transmissions d'entreprises et la formation des acteurs économiques, favoriser la création d'activités économiques nouvelles notamment en liaison avec les activités existantes, participation à différents réseaux d'accueil de porteurs de projets,

- maintien de services à la population, de commerces de proximité et d'artisanat liés aux métiers de bouche (boulangerie-pâtisserie, épicerie).

Ces actions de développement seront d'intérêt communautaire dès lors qu'elles rempliront les critères suivants :

- absence de commerces ou d'activités artisanales correspondant au projet dans la commune d'intervention,
- carence de l'initiative privée pour satisfaire des besoins identifiés,
- le projet portera sur les communes de moins de 500 habitants
- Réalisation obligatoire d'une étude de faisabilité économique et de viabilité.

3 - GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, à partir du 1er janvier 2018.

4 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

5 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Au titre de compétences supplémentaires

La Communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

6 - Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

7 - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Intérêt communautaire :

- suivi, entretien et aménagement de l'ENSIL : mise en œuvre du plan de gestion relatif à l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale « Puy de Mur et Puy de Pileyre » dans la limite exclusive des parcelles délimitées par le périmètre de la labellisation par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme,

- autres missions relevant du Grand Cycle de l'Eau pour l'animation du Contrat territorial Dore, conformément au 12° de l'alinéa I l'article L211-7 du code de l'environnement à savoir :

- l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation,

- la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (et notamment l'animation du contrat territorial Dore),

- la mise en œuvre ou la participation à des actions visant la gestion qualitative ou quantitative de la ressource en eau,

- la mise en œuvre ou la participation à des actions de protection de l'environnement (amélioration de la connaissance sur la biodiversité, valorisation des espèces, ...),

- la mise en œuvre ou la participation à des actions d'animation foncière en vue de la préservation de la dynamique fluviale.

8 - Politique du logement et du cadre de vie

Intérêt communautaire :

Sont d'intérêt communautaire, au titre de la politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées :

- les opérations réalisées ou en cours de réalisation (y compris la garantie d'emprunt) sur l'ex CC de Mur-ès-Allier, figurant dans le

tableau ci-après :

Chauriat	Ilot Sainte Marie	8
	Le baillage	3
	Ilot des caves	6
	Le presbytère	5
Dallet	Square Charles de Gaulle	6
	Le couvent	3
	Les remparts	4
Mezel	Le parc	10
Pérignat-es-Allier	Le rampeau	10
Saint-Bonnet-lès-Allier	Le bourg	2

- la mise en oeuvre d'un PLH et d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG) avec versement d'aides aux particuliers le cas échéant : notamment aides pour des travaux d'amélioration du confort. la CC agira pour inciter et mobiliser les bailleurs sociaux à intervenir dans les communes du territoire.
- Le déploiement et la gestion de l'autorisation préalable de mise en location sur les périmètres définis par l'organe délibérant.

9 - La politique de la ville

Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programme d'actions définis dans le contrat de ville.

10 - Création, aménagement et entretien de la voirie

Intérêt communautaire :

- les voiries d'accès aux zones d'activités,
- les voiries d'accès aux châteaux classés monuments historiques ouverts au public,
- la voirie d'accès à la déchetterie de Billom,
- la voie verte le long de l'Allier.

11 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Intérêt communautaire :

Est d'intérêt communautaire en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la piscine communautaire.

12 - Action sociale d'intérêt communautaire

Assurer la coordination et l'animation de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF en partenariat avec les différents partenaires, les communes et syndicats intercommunaux qui gèrent les RPI.

Politique en faveur de la petite enfance

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire :
 - Gestion d'un relais petite enfance (RPE).
 - Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents.
 - Gestion d'un guichet unique mode d'accueil via le relais petite enfance.
 - Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil.
 - Etablir un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant.
- Soutenir la qualité des modes d'accueil :
 - Gestion du multi-accueil des « Pitchouns du Jauron ».
 - Soutien au multi-accueil à gestion parentale « Les Petits Dômes » à Glaine-Montaigut.

Politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse

- Mettre en place des outils contribuant à l'information, l'accompagnement des accueils péri et extra scolaires gérés par les communes ou syndicats intercommunaux.
- Accompagnement des jeunes de 12-25 ans dans une démarche de projet et dans leur engagement citoyen, mise en place d'actions de prévention et d'accès aux droits pour ce public.

Politique sociale et familiale

- Étude et réflexion sur la participation à des actions de lutte contre la précarité et soutien à des structures solidaires identifiées par le conseil communautaire.
- Soutenir le lien social sur le territoire pour mieux accompagner les familles.

13 - SIG (Système d'information géographique) intercommunal.

14 - En matière d'actions à caractère touristique

Schéma de signalisation touristique,
Promotion de la randonnée,
Aménagement et gestion du château féodal de Mezel,
Etude et réflexion sur une politique de développement des hébergements touristiques.

15 - En matière d'assainissement

Gestion d'un service de contrôle de l'assainissement autonome.

16 - Dans le domaine du développement culturel et sportif

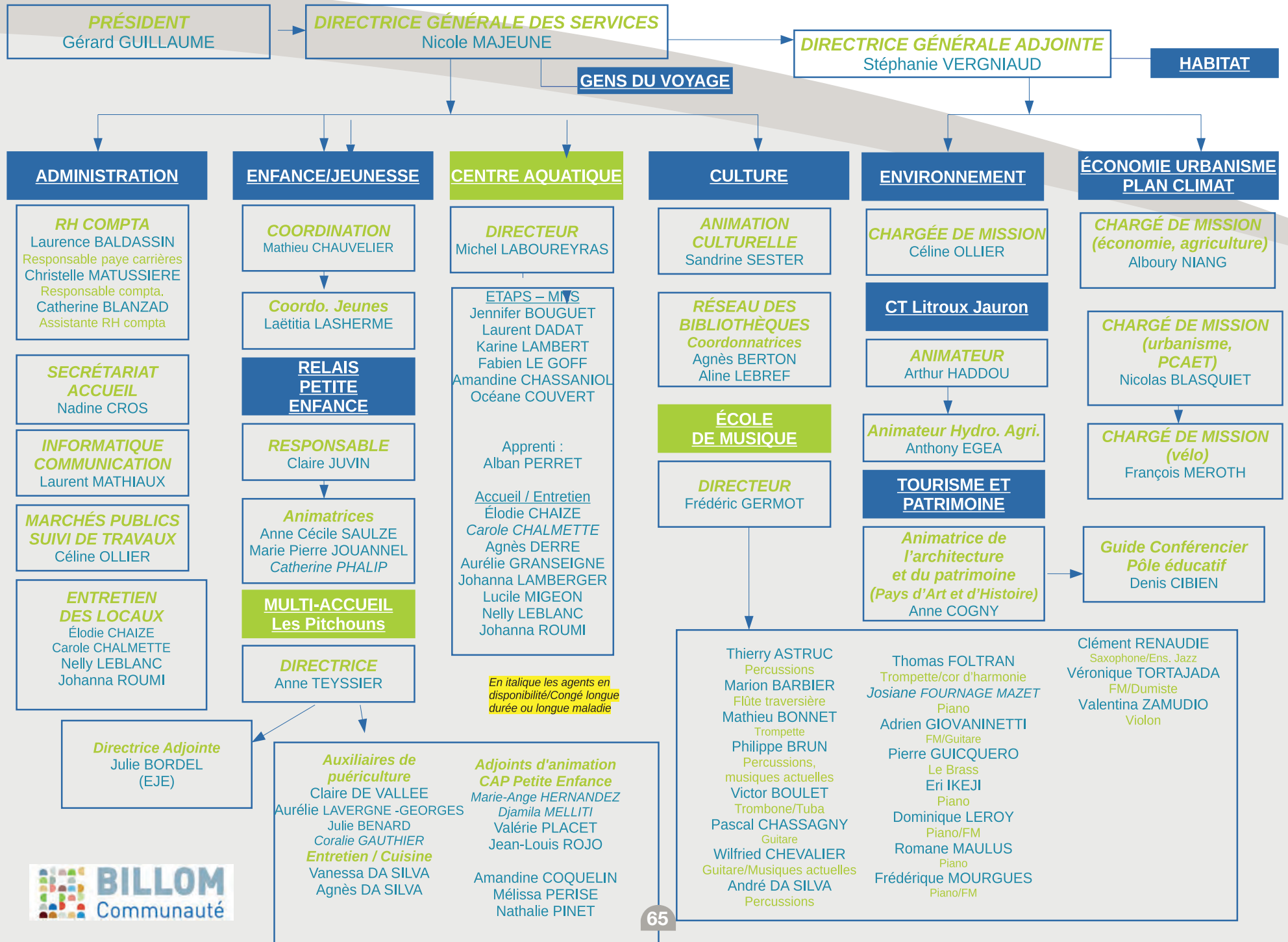
Mettre en synergie les acteurs culturels et sportifs sur le territoire (informer et rechercher les complémentarités, lister les moyens culturels existants),
Aider, conseiller, accompagner les porteurs de projets,
Mettre en place des actions culturelles et une programmation itinérante à l'échelle du territoire,
Réfléchir sur la mise en place d'une politique sportive et sur l'utilisation communautaire des équipements culturels et sportifs
Gérer le Pays d'Art et d'Histoire,
Organiser l'initiation et la pratique de la musique dans le cadre d'une école intercommunale et soutenir les associations du territoire remplissant les critères suivants : dispenser des cours individuels et de la formation musicale à plus de 50 élèves, dans au moins 4 communes différentes,
Gestion et animation du réseau (coopératif) des bibliothèques et points lecture situés sur le territoire de la communauté de communes,
Animation d'une ludothèque en s'appuyant sur les bibliothèques.

17 - Dans le domaine des transports

Prise en charge des frais de transport pour les activités piscine des écoles primaires vers la piscine communautaire de Billom,

18 - Eclairage public des équipements et infrastructures communautaires

Organigramme au 31 décembre 2025



Soutien à la vie locale

La Communauté apporte des aides financières dans le cadre de différents dispositifs qui font pour la plupart l'objet d'appel à projets diffusés par l'intermédiaire des communes. Des conventions d'attribution sont systématiquement élaborées.

327 146 € en 2025

Fonds d'aide aux manifestations culturelles

Chaque année, Billom communauté octroie des subventions pour des manifestations culturelles mises en place dans les communes de son territoire et répondant à différents critères (notamment rayonnement intercommunal, disciplines artistiques, rémunération d'artistes, implication de la commune...) qui ont été modifiés en novembre 2025 (CF page 22).

Soutien aux manifestations patrimoine

La commission tourisme et patrimoine a proposé de soutenir deux associations pour des projets de valorisation du patrimoine (CF page 38).

Fonds d'aides transition

Depuis 2022 Billom Communauté soutient des manifestations ou actions qui portent sur une thématique liée au développement durable et aux transitions, inscrites dans les axes du Plan climat air énergie territoriale (CF page 15).

Soutien aux projets "privés" gens du voyage

CF page 59



© Alain Fouillet - Mémoires de Pérignat

Dispositifs pour les jeunes

CF page 34

Bourse Coup de pousse

Aide de 250 € pour le permis de conduire, 200 € pour le BAFA, action citoyenne de 20 heures en contrepartie dans une association ou collectivité.

Bourse Agir jeunes

Votée en 2022, cette bourse est un dispositif qui permet de financer des projets portés par des jeunes de 12-25 ans.

Bourse Cré'Active

Votée en 2022, cette bourse offre une indemnité de 125 € par jeune qui effectue 5 jours d'action citoyenne pour de petits travaux de proximité dans les communes (transport, encadrement, animations pris en charge par la CC).

Habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat CF page 43

Economie

Depuis 2023 est mis en place un soutien (en complément de celui de la Région) pour les petites entreprises du commerce, de l'artisanat de proximité avec un point de vente ouvert au public.

CF page 47

En plus de tous ces dispositifs, la CC soutient le fonctionnement du multi-accueil des Petits Dômes (153 272 € en 2025), de l'épicerie solidaire (25 000 €), de la Régie de territoire des Deux Rives (18 000 €).

Lexique

AC.....	Attribution de Compensation
ACM.....	Accueil Collectif de Mineurs
ADIE.....	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ADS.....	Autorisation Droit du Sol
AELB.....	Agence de l'eau Loire Bretagne
AGSGV 63.....	Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme
ALF.....	Ambert Livradois Forez
ALSH.....	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AM.....	Assistante Maternelle
AMF.....	Association des Maires de France
ANAH.....	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
APA.....	Activité Physique Adaptée
APP.....	Analyse des Pratiques Professionnelles
ARS.....	Agence Régionale de Santé
AURA.....	Auvergne-Rhône-Alpes
BAFA.....	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BEESAN.....	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation
BIT.....	Bureau d'Information Touristique
BNSSA.....	Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
CAF.....	Caisse d'Allocations Familiales
CAM.....	Clermont Auvergne Métropole
CBS.....	Coefficient de Biotope par Surface
CC.....	Communauté de communes
CCAS.....	Centre Communal d'Actions Sociales
Cd63.....	Conseil départemental du Puy-de-Dôme
CDD.....	Contrat à Durée Déterminée
CDI.....	Contrat à Durée Indéterminée
CEN.....	Conservatoire d'Espaces Naturels
CFU.....	Compte Financier Unique
CGCT.....	Code Général des Collectivités Territoriales
CHSCT.....	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CISPD.....	Conseil Intercommunal pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance
CLECT.....	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLIC.....	Centre Local d'Information et Coordination
CLSH.....	Centre de Loisirs Sans Hébergement
CMP.....	Code des Marchés Publics
CNFPT.....	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COPIL.....	Comité de Pilotage
COTECH.....	Comité technique
CPTS.....	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CR.....	Conseil régional
CRAC.....	Compte Rendu Annuel à la Collectivité
CRAD.....	Centre Régional d'Art Dramatique
CR RTE.....	Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Écologique
CTEAC.....	Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle

CTG.....	Convention Territoriale Globale
CTS.....	Comité Technique Social
DAHLIR.....	Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers
DDT.....	Direction Départementale des Territoires
DETR.....	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DGA.....	Directeur Général Adjoint
DGF.....	Dotation Globale de Fonctionnement
DGFI.....	Direction Générale des Finances Publiques
DIG.....	Déclaration d'Intérêt Général
DRAC.....	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRAJES.....	Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DSIL.....	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
DUMI.....	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
EAJE.....	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
EHPAD.....	Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EJE.....	Educateur de Jeunes Enfants
ENSIL.....	Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale
ERP.....	Établissement Recevant du Public
EPCI.....	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETAPS.....	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives
ETP.....	Equivalent Temps Plein
FNGIR.....	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FPIC.....	Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes
FPT.....	Fonction Publique Territoriale
GRH.....	Gestion des Ressources Humaines
GEMAPI.....	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations
GTC.....	Gestion centralisée de bâtiment
JEP.....	Journée Européenne du Patrimoine
JPP.....	Journée Patrimoine de Pays
kWc.....	kilowatt crête
MARPA.....	Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées
MDT.....	Maison du Tourisme du Livradois Forez
MGP.....	Marché Global de Performance
MLC.....	Maison des Loisirs et de la Culture
MMDL.....	Miam Miam des Livres
MNS.....	Maître Nageur Sauveteur
MSA.....	Mutualité Sociale Agricole
MSS.....	Maison Sport et Santé
OPAH.....	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PAB.....	Plan d'Aménagement de Bourg
PAC.....	Pompe à chaleur
PADD.....	Plan d'Aménagement et de Développement Durables
PAE.....	Parc d'Activités Economiques
PAH.....	Pays d'Art et d'Histoire
PCAET.....	Plan Climat Air Energie Territorial
PDLHI.....	Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne
PEAC.....	Projet Educatif Artistique et Culturel

PETR.....	Pôle d'Equilibre Territorial Rural (du Grand Clermont)
PFIL.....	Plate-Forme d'Initiative Locale
PLUH.....	Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat
PNR-LF.....	Parc Naturel Régional Livradois-Forez
PSC1.....	Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1
PSU.....	Prestation de Service Unique
RLV.....	Riom Limagne et Volcans
ROL.....	Relevé d'Observation du Logement
RPE.....	Relais Petite Enfance
RPI.....	Regroupement Pédagogique Intercommunal
SBA.....	Syndicat du Bois de l'Aumône
SDAP.....	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
SDEJS.....	Service Départemental Education Jeunesse et Sport
SEAT.....	Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique
SIBEM.....	Syndicat Intercommunal Bongheat, Egliseneuve, Mauzun
SIBOVA.....	Syndicat Intercommunal Bouzel, Vassel
SICER.....	Syndicat Intercommunal Espirat et Reignat
SIGEP.....	Syndicat Intercommunal Glaine, Neuville, Sermentizon, Bort l'Etang
SIMI.....	Syndicat Intercommunal Montmorin Isserteaux
SIVOS.....	Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale
SMTC.....	Syndicat Mixte des Transports Clermontois
SMVVA.....	Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon
SST.....	Sauveteur Secouriste du Travail
STECAL.....	Secteur de Taille et de Capacité limitées
TAD.....	Transport À la Demande
TDM.....	Thiers Dore et Montagne
TEOM.....	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TFNB.....	Taxe Foncière Non Bâti
TFB.....	Taxe Foncière Bâti
TH.....	Taxe d'Habitation
VAE.....	Vélo à assistance électrique
VRD.....	Voirie Réseaux Divers
ZAC.....	Zone d'Aménagement concertée
ZAN.....	Zéro Artificialisation Nette

Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales

"Afin d'améliorer le débat démocratique au sein des EPCI, la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a prévu, en outre, des mesures nouvelles pour une meilleure information des communes sur l'exercice des compétences intercommunales.

Les délégués des communes doivent rendre compte, au moins deux fois par an, au conseil municipal dont ils sont issus, de l'activité de l'EPCI. Le président de l'établissement adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal au cours de laquelle les délégués de la commune peuvent être entendus. Le président de l'EPCI peut également être entendu, à sa demande ou à celle du conseil municipal.

Sans remettre en cause l'autonomie des EPCI, l'ensemble de ce dispositif facilite l'accès des communes à une plus grande information et connaissance des affaires intercommunales auxquelles elles sont directement intéressées."